

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session  
Forty-second Parliament, 2015-16

---

*Proceedings of the Standing  
Senate Committee on*

NATIONAL FINANCE

*Chair:*

The Honourable LARRY SMITH

---

Monday, June 20, 2016

---

Issue No. 13

*First (last) meeting:*

Bill C-15, An Act to implement certain provisions  
of the budget tabled in Parliament on March 22, 2016  
and other measures

---

INCLUDING:

THE SEVENTH REPORT OF THE COMMITTEE  
(Bill C-15, An Act to implement certain provisions  
of the budget tabled in Parliament on March 22, 2016  
and other measures)

Première session de la  
quarante-deuxième législature, 2015-2016

---

*Délibérations du Comité  
sénatorial permanent des*

FINANCES NATIONALES

*Président :*

L'honorable LARRY SMITH

---

Le lundi 20 juin 2016

---

Fascicule n° 13

*Première (dernière) réunion :*

Projet de loi C-15, Loi portant exécution de  
certaines dispositions du budget déposé au Parlement  
le 22 mars 2016 et mettant en oeuvre d'autres mesures

---

Y COMPRIS :

LE SEPTIÈME RAPPORT DU COMITÉ  
(Projet de loi C-15, Loi portant exécution de  
certaines dispositions du budget déposé au Parlement  
le 22 mars 2016 et mettant en oeuvre d'autres mesures)

STANDING SENATE COMMITTEE ON NATIONAL FINANCE

The Honourable Larry Smith, *Chair*

The Honourable Larry W. Campbell, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Andreychuk	Marshall
Ataullahjan	Mitchell
* Carignan, P.C. (or Martin)	Mockler
Cools	Patterson
Eaton	Pratte
* Harder, P.C. (or Bellemare)	

\*Ex officio members

(Quorum 4)

*Changes in membership of the committee:*

Pursuant to rule 12-5, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Patterson replaced the Honourable Senator Neufeld (*June 20, 2016*).

The Honourable Senator Mitchell was added to the membership (*June 20, 2016*).

The Honourable Senator Neufeld replaced the Honourable Senator Beyak (*June 20, 2016*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES FINANCES NATIONALES

*Président* : L'honorable Larry Smith

*Vice-président* : L'honorable Larry W. Campbell

et

Les honorables sénateurs :

Andreychuk	Marshall
Ataullahjan	Mitchell
* Carignan, C.P. (ou Martin)	Mockler
Cools	Patterson
Eaton	Pratte
* Harder, C.P. (ou Bellemare)	

\* Membres d'office

(Quorum 4)

*Modifications de la composition du comité :*

Conformément à l'article 12-5 du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Patterson a remplacé l'honorable sénateur Neufeld (*le 20 juin 2016*).

L'honorable sénateur Mitchell a été ajouté à la liste des membres du comité (*le 20 juin 2016*).

L'honorable sénateur Neufeld a remplacé l'honorable sénatrice Beyak (*le 20 juin 2016*).

**ORDER OF REFERENCE**

Extract from the *Journals of the Senate*, Thursday, June 16, 2016:

Second reading of Bill C-15, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 22, 2016 and other measures.

The Honourable Senator Harder, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Bellemare, that the bill be read the second time.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

The bill was then read the second time.

The Honourable Senator Harder, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Bellemare, that the bill be referred to the Standing Senate Committee on National Finance.

The question being put on the motion, it was adopted.

With leave of the Senate,

The Honourable Senator Bellemare moved, seconded by the Honourable Senator Harder, P.C.:

That, for the purposes of its consideration of Bill C-15, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 22, 2016 and other measures, the Standing Senate Committee on National Finance have the power to meet, even though the Senate may then be sitting, and that rule 12-18(1) be suspended in relation thereto.

The question being put on the motion, it was adopted.

*Le greffier du Sénat,*

Charles Robert

*Clerk of the Senate*

**ORDRE DE RENVOI**

Extrait des *Journaux du Sénat* du jeudi 16 juin 2016 :

Deuxième lecture du projet de loi C-15, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 22 mars 2016 et mettant en oeuvre d'autres mesures.

L'honorable sénateur Harder, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénatrice Bellemare, que le projet de loi soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Harder, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénatrice Bellemare, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent des finances nationales.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Avec le consentement du Sénat,

L'honorable sénatrice Bellemare propose, appuyée par l'honorable sénateur Harder, C.P.,

Que, pour les fins de son étude du projet de loi C-15, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 22 mars 2016 et mettant en oeuvre d'autres mesures, le Comité sénatorial permanent des finances nationales soit autorisé à se réunir, même si le Sénat siège à ce moment-là, et que l'application de l'article 12-18(1) du Règlement soit suspendue à cet égard.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

**MINUTES OF PROCEEDINGS**

OTTAWA, Monday, June 20, 2016  
(38)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 3:15 p.m., in room 256-S, Centre Block, the chair, the Honourable Larry Smith, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Andreychuk, Ataullahjan, Campbell, Cools, Eaton, Harder, P.C., Marshall, Mitchell, Patterson, Pratte and Smith (11).

*Other Senator present:* The Honourable Senator Bellemare (1).

*In attendance:* Alex Smith and Sylvain Fleury, analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

*Also present:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, June 16, 2016, the committee began its study of Bill C-15, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 22, 2016 and other measures.

It was agreed that the committee proceed to clause-by-clause consideration of Bill C-15, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 22, 2016 and other measures.

It was agreed that the title stand postponed.

It was agreed that clause 1, which contains the short title, stand postponed.

With leave, it was agreed that the clauses be grouped according to the parts of the bill as described in the Table of Provisions of Bill C-15.

The chair asked whether Part 1, which contains clauses 2 to 62, shall carry.

Part 1, which contains clauses 2 to 62, is negatived.

After debate, it was agreed that Part 1 be reconsidered.

The chair asked whether Part 1, which contains clauses 2 to 62, shall carry.

It was agreed that Part 1, which contains clauses 2 to 62, carry, on division.

It was agreed that Part 2, which contains clauses 63 to 71, carry, on division.

It was agreed that Part 3, which contains clauses 72 to 78, carry, on division.

It was agreed that Part 4, Division 1, which contains clause 79, carry, on division.

**PROCÈS-VERBAL**

OTTAWA, le lundi 20 juin 2016  
(38)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 15 h 15, dans la pièce 256-S de l'Édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Larry Smith (*président*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Andreychuk, Ataullahjan, Campbell, Cools, Eaton, Harder, C.P., Marshall, Mitchell, Patterson, Pratte et Smith (11).

*Autre sénateur présent :* L'honorable sénatrice Bellemare (1).

*Également présents :* Alex Smith et Sylvain Fleury, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 16 juin 2016, le comité entreprend son examen du projet de loi C-15, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 22 mars 2016 et mettant en œuvre d'autres mesures.

Il est convenu que le comité procède à l'étude article par article du projet de loi C-15, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 22 mars 2016 et mettant en œuvre d'autres mesures.

Il est convenu de reporter l'étude du titre.

Il est convenu de reporter l'étude de l'article 1, qui contient le titre abrégé.

Avec le consentement du comité, il est convenu que les articles soient regroupés en fonction des parties du projet de loi, tel qu'indiqué dans la table analytique du projet de loi C-15.

Le président demande si la partie 1, qui contient les articles 2 à 62, est adoptée.

La partie 1, qui contient les articles 2 à 62, est rejetée.

Après débat, il est convenu, de reconsidérer l'étude de la partie 1.

Le président demande si la partie 1, qui contient les articles 2 à 62, est adoptée.

Il est convenu d'adopter la partie 1, qui contient les articles 2 à 62, avec dissidence.

Il est convenu d'adopter la partie 2, qui contient les articles 63 à 71, avec dissidence.

Il est convenu d'adopter la partie 3, qui contient les articles 72 à 78, avec dissidence.

Il est convenu d'adopter la partie 4, section 1, qui contient l'article 79, avec dissidence.

It was agreed that Part 4, Division 2, which contains clauses 80 to 116, carry, on division.

It was agreed that Part 4, Division 3, which contains clauses 117 to 122, carry, on division.

It was agreed that Part 4, Division 4, which contains clauses 123 to 125, carry, on division.

It was agreed that Part 4, Division 5, which contains clauses 126 to 168, carry, on division.

It was agreed that Part 4, Division 6, which contains clauses 169 to 179, carry, on division.

At 3:47 p.m., the Honourable Senator Mitchell was added to the membership of the committee.

At 3:47 p.m., the Honourable Senator Patterson replaced the Honourable Senator Neufeld as a committee member.

It was agreed that Part 4, Division 7, which contains clauses 180 and 181, carry, on division.

It was agreed that Part 4, Division 8, which contains clauses 182 to 187, carry, on division.

It was agreed that Part 4, Division 9, which contains clauses 188 to 191, carry, on division.

It was agreed that Part 4, Division 10, which contains clauses 192 to 200, carry, on division.

It was agreed that Part 4, Division 11, which contains clauses 201 to 216, carry, on division.

It was agreed that Part 4, Division 12, which contains clauses 217 to 231, carry, on division.

It was agreed that Part 4, Division 13, which contains clause 232, carry, on division.

It was agreed that Part 4, Division 14, which contains clauses 233 to 236, carry, on division.

It was agreed that Part 4, Division 15, which contains clauses 237 and 238, carry, on division.

The chair asked whether Schedule 1 shall carry.

It was agreed that Schedule 1 carry, on division.

The chair asked whether Schedule 2 shall carry.

It was agreed that Schedule 2 carry, on division.

The chair asked whether clause 1, which contains the short title, shall carry.

It was agreed that clause 1 carry, on division.

The chair asked whether the title shall carry.

It was agreed that the title carry, on division.

It was agreed that the bill carry, on division.

Il est convenu d'adopter la partie 4, section 2, qui contient les articles 80 à 116, avec dissidence.

Il est convenu d'adopter la partie 4, section 3, qui contient les articles 117 à 122, avec dissidence.

Il est convenu d'adopter la partie 4, section 4, qui contient les articles 123 à 125, avec dissidence.

Il est convenu d'adopter la partie 4, section 5, qui contient les articles 126 à 168, avec dissidence.

Il est convenu d'adopter la partie 4, section 6, qui contient les articles 169 à 179, avec dissidence.

À 15 h 47, l'honorable sénateur Mitchell est fait membre du comité.

À 15 h 47, l'honorable sénateur Patterson a remplacé l'honorable sénateur Neufeld à titre de membre du comité.

Il est convenu d'adopter la partie 4, section 7, qui contient les articles 180 et 181, avec dissidence.

Il est convenu d'adopter la partie 4, section 8, qui contient les articles 182 à 187, avec dissidence.

Il est convenu d'adopter la partie 4, section 9, qui contient les articles 188 à 191, avec dissidence.

Il est convenu d'adopter la partie 4, section 10, qui contient les articles 192 à 200, avec dissidence.

Il est convenu d'adopter la partie 4, section 11, qui contient les articles 201 à 216, avec dissidence.

Il est convenu d'adopter la partie 4, section 12, qui contient les articles 217 à 231, avec dissidence.

Il est convenu d'adopter la partie 4, section 13, qui contient l'article 232, avec dissidence.

Il est convenu d'adopter la partie 4, section 14, qui contient les articles 233 à 236, avec dissidence.

Il est convenu d'adopter la partie 4, section 15, qui contient les articles 237 et 238, avec dissidence.

Le président demande si l'annexe 1 est adoptée.

Il est convenu d'adopter l'annexe 1, avec dissidence.

Le président demande si l'annexe 2 est adoptée.

Il est convenu d'adopter l'annexe 2, avec dissidence.

Le président demande si l'article 1, qui contient le titre abrégé, est adopté.

Il est convenu d'adopter l'article 1, avec dissidence.

Le président demande si le titre est adopté.

Il est convenu d'adopter le titre, avec dissidence.

Il est convenu d'adopter le projet de loi, avec dissidence.

After debate, it was agreed that observations be appended to the committee's report on Bill C-15.

It was agreed that the chair report the bill with observations to the Senate.

At 4:27 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

*ATTEST:*

Après débat, il est convenu d'annexer des observations au rapport du comité sur le projet de loi C-15.

Il est convenu que le président fasse rapport du projet de loi au Sénat, avec les observations.

À 16 h 27, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTESTÉ :*

*La greffière du comité,*

Gaëtane Lemay

*Clerk of the Committee*

**REPORT OF THE COMMITTEE**

Monday, June 20, 2016

The Standing Senate Committee on National Finance has the honour to present its

**SEVENTH REPORT**

Your committee, to which was referred Bill C-15, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 22, 2016 and other measures, has, in obedience to the order of reference of Thursday, June 16, 2016, examined the said bill and now reports the same without amendment but with certain observations, which are appended to this report.

Respectfully submitted,

*Le président,*

**LARRY SMITH**

*Chair*

*(Text of the report appears following the evidence.)*

**RAPPORT DU COMITÉ**

Le lundi 20 juin 2016

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales a l'honneur de présenter son

**SEPTIÈME RAPPORT**

Votre comité, auquel a été renvoyé le projet de loi C-15, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 22 mars 2016 et mettant en oeuvre d'autres mesures, a, conformément à l'ordre de renvoi du jeudi 16 juin 2016, examiné ledit projet de loi et en fait maintenant rapport sans amendement, mais avec des observations qui sont annexées au présent rapport.

Respectueusement soumis,

*(Le texte du rapport paraît après les témoignages.)*

OBSERVATIONS TO THE SEVENTH REPORT OF  
THE STANDING SENATE COMMITTEE ON NATIONAL FINANCE ON BILL C-15

### SUMMARY OF COMMITTEE'S OBSERVATIONS

As part of its pre-study of Bill C-15, which took place from May 17, 2016, to June 16, 2016, your committee held a total of nine meetings. Over the course of these meetings, your committee heard from 52 witnesses from seven federal departments and agencies, as well as representatives from nine organizations outside the federal government.

Your committee has observations with respect to certain provisions of the bill, namely:

1. Sections 9, 26 and 34 of the bill propose maintaining the small business tax rate at 10.5% rather than the gradual reduction of 0.5% each year currently provided for in the law, which would drop the rate to 9% by 2019. Your committee recognizes the immense contribution of small businesses to the Canadian economy and believes that the government must support their development to enable them to grow and create jobs. **Your committee is concerned about the potential impacts of the proposed measure, which would take \$825 million in additional tax each year from the pockets of small businesses.**
2. The bill aims to replace, as of July 2016, the Canada Child Tax Benefit and the Universal Child Care Benefit with the new Canada Child Benefit (CCB). According to the Minister of Finance, 9 out of 10 families would receive more money under the proposed benefit than in the current system. According to the Office of the Parliamentary Budget Officer, the proposed measure would cost \$3.8 billion more than the existing two benefits, for a total of \$22 billion a year. **While your committee supports the purpose of the Canada Child Benefit, it is nevertheless concerned about the high cost of this measure at a time when the government is forecasting an annual deficit of \$29.4 billion for the 2016-2017 fiscal year.**
3. The tax credit for mineral exploration was introduced in October 2000 as a temporary measure to mitigate the impact of global slowdown on exploration on mining communities across Canada. Section 35 of the bill would extend the tax credit for mining exploration for one year. Your committee recognizes the important contribution of mining companies to the Canadian economy. **The committee believes it is time for the government to evaluate the results of the tax credit program for mining exploration.**
4. According to the existing legislation, the refundable tax credit for a labour-sponsored venture capital corporation (LSVCC) is 5% in 2016 and will be eliminated in 2017. Sections 36, 44, 57 and 61 of the bill aim to restore the LSVCC tax credit to 15%. Witnesses noted that many independent studies have shown that by offering a tax credit to LSVCCs, the government is doing significant harm to the economy and has done so since the introduction of this measure in the early eighties. **In light of this evidence, your committee questions the appropriateness of restoring LSVCC tax credit.**
5. Clause 47 would amend the *Income Tax Act* to enable the sharing of taxpayer information within the Canada Revenue Agency for the collection of non-tax debts. It would also allow the Canada Revenue Agency to share taxpayer information with the Chief Actuary to enable the conduct of actuarial reviews of the Canada Pension Plan and Old Age Security. While your committee realizes that some personal information needs to be shared to enable efficient and effective



administration, privacy needs to be protected. **Your committee believes that the Canada Revenue Agency and the Chief Actuary should develop a robust information sharing agreement that stipulates taxpayer information is only shared to the extent needed and includes strong privacy protection measures.**

6. A change to Statistics Canada's methodology for calculating provincial and local government data led to territorial financing payments to be approximately \$88 million lower than the territories had been expecting. Division 7 of Part 4 would modify the formula for territorial financing to restore \$67 million to the territories. As these jurisdictions rely heavily on federal transfers, **your committee urges the federal government to return to negotiations with the territories to reinstate the shortfall in territorial financing.**
7. Since 2007, the Minister of Finance is no longer required to seek parliamentary authority to increase market borrowing. Clauses 182 to 187 of the bill would reinstate the requirement that the Minister of Finance obtain the approval of Parliament to authorize the government to raise loans, with the exception of extraordinary circumstances. **Your committee supports parliamentary oversight of government's borrowing power, but will monitor the use of loans in "extraordinary circumstances" to ensure that they are in fact extraordinary.**
8. The previous government changed the age of eligibility for Old Age Security (OAS) from 65 to 67, which would have been gradually implemented from 2023 to 2029. Division 9 of Part 4 would re-establish 65 as the age of eligibility for OAS, cancelling the scheduled increase. As your committee is concerned about the rising cost of OAS and the economic signals sent by reducing the age of eligibility, **it urges the government to re-consider its decision to decrease the age of eligibility for OAS from 67 to 65.**
9. Budget 2016 is entitled "Growing the Middle Class." It indicates that the government's goal is to strengthen the middle class and generate more inclusive growth. However, the budget does not define the middle class, which makes it very difficult to determine whether the government is achieving its intended results with the measures announced in Budget 2016 and included in Bill C-15. **Your committee believes the government should define the middle class so Canadians can know whether its budgetary measures are having their intended effect.**
10. To assist this committee in its review of Bill C-15, the Standing Senate Committee on National Security and Defence, the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce and the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology reviewed parts of the bill relevant to their mandates. They supported the proposed changes, with some observations.

## DETAILED OBSERVATIONS ON BILL C-15

### INTRODUCTION

In order to implement legislative provisions related to its budget, the government introduces budget implementation bills in Parliament. These bills are usually referred to the Standing Senate Committee on National Finance for review.

Bill C-15, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 22, 2016 and other measures (short title: Budget Implementation Act, 2016, No. 1), was introduced and read for the first time in the House of Commons on April 20, 2016. Bill C-15 is the first implementation bill of the March 2016 budget; established practice would have this bill followed by a second budget implementation bill.

On May 3, 2016, the Senate referred the subject matter of all of Bill C-15 to the Standing Senate Committee on National Finance for in-depth pre-study. To assist your committee with its study, three other standing Senate committees were authorized to examine the subject matter of certain divisions of Bill C-15 in advance of its coming before the Senate:

- the Standing Senate Committee on National Security and Defence: Division 2 of Part 4;
- the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce: Divisions 3, 4, 5, 6 and 10 of Part 4;
- the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology: Division 12 of Part 4.

As part of its pre-study on Bill C-15, which took place from May 17, 2016 to June 8, 2016, your committee held a total of nine meetings. Over the course of these meetings, your committee heard from 54 witnesses from seven federal departments and agencies, as well as representatives from nine organizations outside the federal government.

Your committee has observations with respect to certain provisions of the bill, namely:

1. small business income tax rate;
2. Canada Child Benefit;
3. mining exploration tax credit;
4. labour-sponsored venture capital corporation tax credit;
5. sharing taxpayer information;
6. Territorial Formula Financing;
7. federal borrowing authority;

8. Old Age Security; and
9. defining the middle class.

Your committee also considered the reports of the other standing committees that examined parts of Bill C-15.

## 1 AMENDMENT OF THE TAX RATE FOR SMALL BUSINESSES

In 2016, Canadian-controlled private corporations can benefit from a reduced income tax rate of 10.5% on a maximum of \$500,000 of active business income, compared with the general corporate income tax rate of 15%. According to the Department of Finance Canada, approximately 700,000 businesses benefit from the small business tax rate each year.

Sections 9, 26 and 34 of the bill propose maintaining the small business tax rate at 10.5% rather than the gradual reduction of 0.5% each year currently provided for in the law, which would drop the rate to 9% by 2019. Officials with the Department of Finance Canada said that maintaining the rate at 10.5% would allow the federal government to generate additional tax revenue of \$825 million a year as of 2020-2021.

Representatives of Canadians for Tax Fairness support the measure. They said that offering a preferential tax rate of 9% to small businesses, compared with 15% for other businesses, would cost the federal government \$5 billion in tax revenue each year.

Several witnesses said that the economic purpose of offering a lower tax rate for small businesses was to encourage them to invest and grow.<sup>1</sup> However, according to them, many studies,<sup>2</sup> [including one by the International Monetary Fund](#), have shown that this incentive has had adverse consequences, such as encouraging businesses to remain small.

The representative from the Canadian Federation of Independent Business (CFIB) is, for her part, against the proposed measure. She explained that 83% of respondents to a survey of its members, who represent more than 109,000 small and medium-sized businesses across Canada and who collectively employ over 1.25 million Canadians, believe that the reduction of the small business tax rate is the measure that has most helped their businesses.

Your Committee recognizes the immense contribution of small businesses to the Canadian economy and believes that the government must support their development to enable them to grow and create jobs. **Your committee is concerned about the potential impacts of the proposed measure, which would take \$825 million in additional tax each year from the pockets of small businesses.**

---

<sup>1</sup> Each witness proposed different policies to encourage the growth of small businesses.

<sup>2</sup> A [report](#) by the Office of the Parliamentary Budget Officer published on 10 May 2016 notes that "[r]ecent literature has found evidence in Canada that the preferential tax rate for small businesses has an effect on their behaviour" and in particular have "increase[d] the marginal effective tax rate on investment and disincentivize[d] growth."

## **2 REPLACEMENT OF THE CANADA CHILD TAX BENEFIT AND THE UNIVERSAL CHILD CARE BENEFIT WITH THE NEW CANADA CHILD BENEFIT**

The bill aims to replace, as of July 2016, the Canada Child Tax Benefit and the Universal Child Care Benefit with the new Canada Child Benefit (CCB).

According to the Minister of Finance, 9 out of 10 families would receive more money under the proposed benefit than in the current system. According to him, eligible families would receive on average \$2,300 more a year.

The non-taxable maximum annual allowance would be \$6,400 per child under the age of six and \$5,400 per child aged 6 through 17. The maximum annual allowance would be paid to families with an adjusted net family income of less than \$30,000 a year. The amount of the benefit would depend on the number of children and their age, and gradually decrease according to the adjusted net family income. For example, a single parent with a child under five would not be entitled to any amount under the CCB when their adjusted net family income was \$188,438.

The witnesses who appeared before the Committee support the objectives of the proposed measure, which is to provide financial support to help parents defray some of their child care costs. However, the cost of the measure was the subject of much discussion. According to the Office of the Parliamentary Budget Officer, the proposed measure would cost \$3.8 billion more than the existing two benefits, for a total of \$22 billion a year.

**While your Committee supports the purpose of the Canada Child Benefit, it is nevertheless concerned about the high cost of this measure at a time when the government is forecasting an annual deficit of \$29.4 billion for the 2016-2017 fiscal year.**

## **3 TAX CREDIT EXTENSION FOR MINING EXPLORATION**

The tax credit for mineral exploration was introduced in October 2000 as a temporary measure to mitigate the impact of global slowdown on exploration on mining communities across Canada. Originally, it was to end on December 31, 2003. Since then, it has been renewed annually, the last time on March 1, 2015.

Section 35 of the bill would extend the tax credit for mining exploration for one year. In addition, it would add costs associated with the launch of an environmental study and community consultation to the eligible expenses for the tax credit.

A witness told the committee that according to studies,<sup>3</sup> the tax credit for mineral exploration had negative economic effects. According to him, these generous tax subsidies cost about half a billion dollars annually to the federal government and lead to inefficient investment.

Your Committee recognizes the important contribution of mining companies to the Canadian economy. However, in light of the testimony heard, **it believes it is time for the government to evaluate the results of the tax credit program for mining exploration to determine if it is still relevant in the current fiscal context.**

<sup>3</sup> Vijay Jog, "Rates Of Return On Flow-Through Shares: Investors And Governments Beware," University of Calgary, February 2016.

#### **4 RESTORATION OF THE LABOUR-SPONSORED VENTURE CAPITAL CORPORATION TAX CREDIT**

According to the existing legislation, the refundable tax credit for a labour-sponsored venture capital corporation (LSVCC) tax credit is 5% in 2016 and will be eliminated in 2017.

Sections 36, 44, 57 and 61 of the bill aim to restore the labour-sponsored venture capital corporation tax credit to 15% for share purchases of provincially registered LSVCCs for the 2016 and subsequent taxation years. Currently, purchases are eligible for a 5% refundable tax credit, to a maximum of \$250.

The 5% rate that currently applies to federally registered LSVCCs would be maintained for 2016, but would be eliminated in 2017. As of 2017, only share purchases of provincially registered LSVCCs would qualify for the 15% tax credit, for a maximum credit of \$750. This measure would cost the federal government \$815 million for the 2015-2016 to 2020-2021 period.

According to the Minister of Finance, the Canadian banking system is competitive and efficient but concentrated among a small number of large and very large banks. The aim of the proposed measure is to encourage more competition in Canada's venture capital market.

However, some witnesses do not share this opinion and recommend that the refundable tax credit for LSVCCs be eliminated. They argue that many independent studies have shown that by offering a tax credit to LSVCCs, the government is doing significant harm to the economy and has done so since the introduction of this measure in the early eighties.<sup>4</sup> They believe that LSVCCs are not the most appropriate organizations to promote innovation, technological advancement or the growth of small businesses.

**In light of this evidence, your committee questions the appropriateness of restoring LSVCC tax credit.**

#### **5 SHARING TAXPAYER INFORMATION**

In order to protect the privacy of Canadians, the *Privacy Act* requires organizations to use personal information only for the purpose for which it was collected.

Clause 47 of Part I would amend the *Income Tax Act* to enable the sharing of taxpayer information within the Canada Revenue Agency for the collection of non-tax debts. It would also allow the Canada Revenue Agency to share taxpayer information with the Chief Actuary to enable the conduct of actuarial reviews of the Canada Pension Plan and Old Age Security.

According to officials from Finance Canada, the changes would lead to administrative efficiencies within the Canada Revenue Agency, as the Agency could avoid having two people working in parallel not knowing what the other is doing, and debtors would not be contacted by separate debt collectors. They also said that information shared with the Chief Actuary would be "masked" to protect the privacy of taxpayers.

An official from the Privacy Commissioner said that as long as the information shared within the Canada Revenue Agency is limited to that which is necessary to fulfill the stated purpose, the changes would be

<sup>4</sup> C. D. Howe Institute, [Financing Entrepreneurs, Better Canadian, Policy for Venture Capital](#), 2007.

consistent with the *Privacy Act*. However, the official was more concerned about the provision to permit the sharing of information with the Chief Actuary, as the bill would permit the sharing of personal tax information, when anonymized information would be sufficient for the purpose. While she would prefer that the bill be clarified to only share information that is required to conduct actuarial reviews, a formal information-sharing arrangement including privacy protection measures, such as limiting the collection and use of information, securing information, establishing retention times and providing for effective destruction of information, between the Office of the Chief Actuary and the Canada Revenue Agency would mitigate privacy concerns.

The Chief Actuary, Jean-Claude Ménard, explained to your committee that micro-data is essential for his office to be able to fulfill its statutory obligations, and his office never asks for personal information, such as Social Insurance Numbers, names or addresses. The office has a robust system to protect information, destroys files when no longer needed, and conducts audits on information privacy management.

While your committee realizes that some personal information needs to be shared to enable efficient and effective administration, privacy needs to be protected. Your committee believes that the **Canada Revenue Agency and the Chief Actuary should develop a robust information sharing agreement that stipulates taxpayer information is only shared to the extent needed and includes strong privacy protection measures.**

## 6 TERRITORIAL FORMULA FINANCING

Through Territorial Formula Financing, the federal government transfers funds to the three territorial governments to enable them to provide their residents a range of public services, such as hospitals, schools, infrastructure and social services, comparable to those offered by provincial governments.

Each territory's grant is based on the difference between a proxy of its expenditure needs (the gross expenditure base) and its capacity to generate revenues. However, in December 2015 as part of its efforts to align its statistics with international standards, Statistics Canada changed its methodology for calculating provincial and local government data, which had the unintended consequence of lowering the gross expenditure base relative to Statistics Canada's previous data release in September 2015. This change led territorial financing payments to be approximately \$90 million lower than the territories had been expecting—a reduction of \$33 million for the Northwest Territories, \$34 million for Nunavut and \$23 million for Yukon.

As a result of discussions between the federal government and the territories, Division 7 of Party 4 would amend the *Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act* to establish each territory's 2015–2016 gross expenditure base as the new basis for the future determination of payments, remove the ability for the minister to recalculate the gross expenditure base of previous years, and authorize the minister to re-determine the payments for 2016–2017. As a result of these changes, the federal government would be providing the territories \$67 million more than was initially calculated.

While an official from Finance Canada told your committee that the department had received positive feedback on its changes, in a presentation by the Premier of Yukon, Darrell Pasloski, and written briefs from the Northwest Territories and Nunavut, your committee learned that the change would still leave Nunavut with a shortfall of \$7.7 million and Yukon with a shortfall \$6.5 million.

As these are small jurisdictions that rely on federal transfers, the shortfall has led to significant budgetary pressures. The key principles of territorial financing are predictability and stability. When technical

changes have led to reductions in the past, the federal government always ensured the territories were made whole.

The Premier of Yukon told your committee that consultation and dialogue is the appropriate thing to do; it is how governments get results for citizens. Your committee agrees and **urges the federal government to return to negotiations with the territories in order to reinstate the shortfall in territorial financing.**

## **7 RESTRICTION ON BORROWING MONEY WITHOUT LEGISLATIVE AUTHORITY**

Since 2007, the Minister of Finance is no longer required to seek parliamentary authority to increase market borrowing.

Articles 182 to 187 of the bill would reinstate the requirement that the Minister of Finance obtain the approval of Parliament to authorize the government to raise loans. However, the bill contains a provision that would allow the Governor in Council to bypass this requirement particularly in cases of natural disaster, or if the Minister of Finance considers it necessary to promote stability or maintain the efficiency of the financial system in Canada.

The Minister of Finance would have to submit to Parliament a report on the activities in connection with any outstanding debt within 30 days.

Some members questioned the lack of definition of "extraordinary circumstances" in the legislation and the interpretation of the Minister of Finance of "extraordinary circumstances". Without offering a precise definition, the Minister of Finance explained that the proposed measure is intended to preserve the ability to borrow without going through Parliament in an emergency. Bank of Canada officials have previously reported on the efficiency of the measures adopted in 2007 before the committee, explaining its relevance to Canada during the global financial crisis of 2008.

Your committee understands that the Government must give the necessary legislative tools in order to give the opportunity to borrow quickly in case of emergency, such as a financial crisis for example. **Your committee supports parliamentary oversight of government's borrowing power, but will monitor the use of loans in "extraordinary circumstances" to ensure that they are in fact extraordinary.**

## **8 OLD AGE SECURITY**

The Old Age Security (OAS) pension is a monthly payment available to Canadians 65 years of age or older. The payment is approximately \$570 per month in 2016, but it gets clawed back for individuals with income over \$77,000 per year and is completely clawed back at income of \$120,000 per year.

The previous government changed the age of eligibility for OAS from 65 to 67, which would have been gradually implemented from 2023 to 2029. Division 9 of Part 4 would re-establish 65 as the age of eligibility for OAS, cancelling the scheduled increase.

An official from Employment and Social Development Canada explained that changing the age of eligibility would have increased the number of people aged 65 and 66 living in poverty from 80,000 to 100,000, and the incidence of poverty of people in this group would have increased from 5% to 16%.

She noted that 20% of people aged 65 and 66 rely on OAS and the Guaranteed Income Supplement for more than half of their income.

The official indicated that without the change in age eligibility, the cost of OAS would be \$92 billion in 2029–2030, and with the restoration of 65 as the age of eligibility, the cost of OAS would be \$104 billion in the same year. As some of the difference would be recouped in taxes, the net cost of the change would be \$9.9 billion in 2029–2030.

The Minister of Finance told your committee that the change is designed to help people who are of more modest means, as the increase was too heavy a burden for people who are in a precarious financial situation. He said there is no fiscal problem with OAS over the long term.

The change in age eligibility for OAS was not, however, supported by other witnesses, who said that it fails to recognize the broader reality of longer life expectancy and the current trend toward later retirement. Witnesses said that the beneficial economic and fiscal impacts of working longer are clear, and a higher retirement age could improve our ability to bear the fiscal and social cost of an aging population. Instead, senior's poverty could be addressed in a more targeted way.

While your committee recognizes the importance of addressing senior's poverty, it is concerned about the rising cost of OAS and the economic signals sent by reducing the age of eligibility. Your committee **urges the government to re-consider its decision to decrease the age of eligibility for OAS from 67 to 65.**

## 9 DEFINING THE MIDDLE CLASS

Budget 2016 is entitled "Growing the Middle Class." It indicates that the government's goal is to strengthen the middle class and generate more inclusive growth. The budget also says that the government will be using a new results and delivery approach by focusing on outcomes and "making evidence-based decisions that are anchored in meaningful data and indicators."<sup>5</sup>

However, the budget does not define the middle class, which makes it very difficult to determine whether the government is achieving its intended results with the measures announced in Budget 2016 and included in Bill C-15.

When asked for a definition of the middle class, the Minister of Finance referred to the reduction of the tax rate for the \$45,000 to \$90,000 tax bracket as an important measure to help the middle class, which will benefit nine million Canadians. He also mentioned the Canada Child Benefit and the top-up to the Guaranteed Income Supplement.

Officials from Finance Canada said that they do not have a technical definition of the middle class. The Parliamentary Budget Officer, Jean-Denis Fréchette, said the middle class is a moving target, so his office uses categories of income in its calculations.

Some witnesses suggested that quintiles could be used to define the middle class, whereby the population is divided into five groups of equal size, and the top 20% of individuals would be the upper class, the middle 60% would be middle class, and the bottom 20% would be the poor or lower class.

---

<sup>5</sup> Finance Canada, *Growing the Middle Class*, Ottawa, 2016, p. 210.



Regardless of the definition used, your committee believes **the government should define the middle class so Canadians can know whether its budgetary measures are having their intended effect.**

## 10 OTHER COMMITTEE REPORTS

In order to assist this committee in its review of Bill C-15, other standing senate committees reviewed parts of the bill relevant to their mandates.

The Standing Senate Committee on National Security and Defence examined Division 2 of Part 4, which would make changes to the benefits available to injured Canadian Forces members and veterans. The committee supports the proposed changes, but noted some concerns raised by witnesses:

- **the proposed changes to the Permanent Impairment Allowance and condition of “totally and permanently incapacitated” can be assessed only once the regulatory changes are known; and**
- **the increase in the Earnings Loss Benefit from 75% to 90% is a step forward, but the increase would be minimal for veterans in the lower ranks.**

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce examined Divisions 3,4,5,6 and 10 of Part 4. The committee supports the changes, which include:

- **extending the current statutory sunset date for the renewal financial institutions’ governing legislation by two years, which would provide more time to conduct a review of the legislation;**
- **providing protection for provincially regulated cooperative credit societies that are in the process of becoming federal credit unions;**
- **creating a bail-in regime whereby the Canada Deposit Insurance Corporation would be able to convert debt into common shares of a domestic systemically important bank in the unlikely event of its failure; and**
- **amending the trade remedy procedures in the *North American Free Trade Agreement*.**

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology examined Division 12 of Part 4, which would amend the *Employment Insurance Act* to reduce the waiting period prior to the payment of employment insurance benefits (EI); remove provisions relating to new entrants and re-entrants to the labour force; and extend the number of weeks of benefits for workers in regions affected by an economic downturn related to commodity prices. The committee supports the changes but noted:

- **there is insufficient clarity and transparency with respect to the criteria used to determine the EI economic regions listed; and**
- **small businesses may be negatively affected by the decrease in the waiting period for the payment of EI benefits.**

OBSERVATIONS AU SEPTIÈME RAPPORT DU COMITÉ SÉNATORIAL  
PERMANENT DES FINANCES NATIONALES SUR LE PROJET DE LOI C-15

### RÉSUMÉ DES OBSERVATIONS DU COMITÉ

Dans le cadre de son étude préalable du projet de loi C-15, du 17 mai au 16 juin 2016, votre comité a tenu neuf réunions. Il a entendu 52 témoins de sept ministères et organismes fédéraux, ainsi que des représentants de neuf organismes extérieurs au gouvernement fédéral.

Votre comité a certaines observations sur les dispositions du projet de loi, en particulier :

1. Les articles 9, 26 et 34 du projet de loi proposent de maintenir le taux d'imposition des petites entreprises à 10,5 % plutôt que la baisse annuelle et graduelle de 0,5 % actuellement prévue dans la législation qui doit amener ce taux à 9 % en 2019. Votre comité reconnaît l'immense apport des petites entreprises à l'économie canadienne et croit que le gouvernement doit favoriser leur développement afin de leur permettre de croître et de créer des emplois. **Votre comité est préoccupé par les impacts que pourrait avoir la mesure proposée, qui préleverait 825 millions de dollars d'impôt supplémentaire annuellement dans les coffres des petites entreprises.**
2. Le projet de loi vise à remplacer, à partir de juillet 2016, la Prestation fiscale canadienne pour enfants et la Prestation universelle pour la garde d'enfants par l'Allocation canadienne pour enfants (ACE). Selon le ministre des Finances, neuf familles sur dix recevraient plus d'argent en vertu de l'allocation proposée que dans le système actuel. Selon les représentants du Bureau du directeur parlementaire du budget, la mesure proposée coûterait 3,8 milliards de dollars de plus que les deux prestations actuelles, pour un total de 22 milliards de dollars annuellement. **Bien que votre comité soutienne les objectifs de l'Allocation canadienne pour enfants, il est toutefois préoccupé par le coût élevé de cette mesure à un moment où le gouvernement prévoit un déficit annuel de 29,4 milliards<sup>1</sup> de dollars pour l'exercice financier 2016-2017.**
3. Le Crédit d'impôt pour l'exploration minière a été introduit au mois d'octobre 2000 à titre de mesure temporaire pour atténuer l'impact du ralentissement mondial de la prospection sur les communautés minières de partout au Canada. L'article 35 du projet de loi prolongerait d'un an le Crédit d'impôt pour l'exploration minière. Votre comité reconnaît l'apport important des sociétés minières à l'économie canadienne. Le comité croit qu'il est temps pour le gouvernement d'évaluer les résultats du programme de crédit d'impôt pour l'exploration minière.
4. Selon la législation actuelle, le crédit d'impôt remboursable relatif à une société de capital de risque de travailleurs (SCRT) s'établit à 5 % en 2016 et doit être éliminé en 2017. Les articles 36, 44, 57 et 61 du projet de loi vise à rétablir le crédit d'impôt relatif à une SCRT au taux de 15 %. Les témoins ont noté que beaucoup de recherches indépendantes ont démontré qu'en offrant un crédit d'impôt aux SCRT, le gouvernement nuit de façon significative à l'économie, et ce depuis l'introduction de cette mesure au début des années quatre-vingt. **À la lumière des témoignages entendus, votre comité doute de la pertinence de rétablir le crédit d'impôt pour les SCRT.**

---

<sup>1</sup> *Ibid.*

5. L'article 47 modifierait la Loi de l'impôt sur le revenu de manière à permettre l'échange de renseignements sur des contribuables au sein de l'Agence du revenu du Canada afin de faciliter le recouvrement de créances non fiscales. Il habiliterait aussi l'Agence à partager les renseignements sur des contribuables avec l'actuaire en chef pour permettre les révisions actuarielles du Régime de pensions du Canada et de la Sécurité de la vieillesse. Bien qu'il comprenne que certains renseignements personnels doivent être communiqués pour permettre une administration efficiente et efficace, **votre comité croit que l'Agence du revenu du Canada et l'actuaire en chef devraient conclure une entente robuste sur l'échange de renseignements qui stipulera que les renseignements des contribuables ne doivent être communiqués que dans la mesure du nécessaire, et prévoira des mesures rigoureuses de protection de la confidentialité.**
6. Statistique Canada a changé sa méthodologie de calcul des données sur les gouvernements provinciaux et locaux. Il en a résulté que les paiements de transfert ont été d'environ 88 millions de dollars inférieurs à ce que les territoires attendaient. La section 7 de la partie 4 modifierait la formule de financement de façon à remettre aux territoires 67 millions de dollars. Ces territoires comptent beaucoup sur les transferts fédéraux. **Votre comité exhorte le gouvernement fédéral de reprendre les négociations avec les territoires afin de combler le manque à gagner du financement des territoires.**
7. Depuis 2007, le ministre des Finances n'est plus tenu de demander l'autorisation du Parlement pour augmenter les emprunts contractés sur le marché. Les articles 182 à 187 du projet de loi C-15 rétablirait l'exigence que le ministre des Finances obtienne l'approbation du Parlement pour augmenter les emprunts contractés sur le marché, à l'exception de circonstances exceptionnelles. **Votre comité soutient le contrôle parlementaire du pouvoir d'emprunt du gouvernement, mais surveillera l'utilisation des emprunts lors de «circonstances exceptionnelles» pour assurer qu'elles soient en effet exceptionnelles.**
8. Le gouvernement précédent a fait passer de 65 à 67 ans l'âge d'admissibilité à la Sécurité de la vieillesse (SV), changement qui devait être mis en œuvre graduellement de 2023 à 2029. La section 9 de la partie 4 annulerait cette augmentation de l'âge d'admissibilité, qui serait rétabli à 65 ans. **Votre comité s'inquiète du coût grandissant de la SV et du signal économique qu'envoie la réduction de l'âge d'admissibilité et exhorte le gouvernement de réexaminer sa décision de réduire de 67 à 65 ans l'âge d'admissibilité à la SV.**
9. Dans le budget de 2016, qui s'intitule « Assurer la croissance de la classe moyenne », le gouvernement se donne pour objectif de renforcer la classe moyenne et de susciter une croissance plus inclusive. Cependant, comme le budget ne définit pas la classe moyenne, il est très difficile de déterminer si, par les mesures annoncées dans le budget de 2016 et formulées dans le projet de loi C-15, le gouvernement atteint les objectifs qu'il s'est fixés. **Votre comité croit que le gouvernement devrait définir la classe moyenne afin que les Canadiens puissent savoir si les mesures budgétaires ont l'effet voulu.**
10. Afin d'aider le comité à étudier le projet de loi C-15, le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce et le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie se sont penchés sur les parties du projet de loi relevant de leur mandat. Ils appuient les changements proposés, avec certaines observations.

## OBSERVATIONS DÉTAILLÉES SUR LE PROJET DE LOI C-15

### INTRODUCTION

Le gouvernement dépose au Parlement des projets de loi d'exécution du budget pour mettre en œuvre les dispositions législatives relatives à son budget. Ces projets de loi sont habituellement renvoyés au Comité sénatorial permanent des finances nationales.

Le projet de loi C-15, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 22 mars 2016 et mettant en œuvre d'autres mesures (titre abrégé : Loi n° 1 d'exécution du budget de 2016), a été déposé et adopté en première lecture à la Chambre des communes le 20 avril 2016. C'est le premier projet de loi d'exécution du budget de mars 2016; suivant la pratique habituelle, il devrait être suivi d'un deuxième.

Le 3 mai 2016, le Sénat a renvoyé le projet de loi C-15 au Comité sénatorial permanent des finances nationales, pour qu'il étudie en profondeur la teneur de tout le texte. Afin d'aider votre comité, trois autres comités sénatoriaux permanents ont été autorisés à examiner la teneur de certaines sections du projet de loi avant son dépôt au Sénat :

- le Comité permanent sénatorial de la sécurité nationale et de la défense : section 2 de la partie 4;
- le Comité permanent sénatorial des banques et du commerce : sections 3, 4, 5, 6 et 10 de la partie 4;
- le Comité permanent sénatorial des affaires sociales, des sciences et de la technologie : section 12 de la partie 4.

Dans le cadre de son étude préalable du projet de loi C-15, du 17 mai au 8 juin 2016, votre comité a tenu neuf réunions. Il a entendu 54 témoins de sept ministères et organismes fédéraux, ainsi que des représentants de neuf organismes extérieurs au gouvernement fédéral.

Votre comité a certaines observations sur les dispositions du projet de loi, en particulier :

1. le taux d'imposition des petites entreprises;
2. l'Allocation canadienne pour enfants;
3. le crédit d'impôt pour exploration minière;
4. le crédit d'impôt relatif à une société à capital de risque de travailleurs;
5. l'échange de renseignement sur les contribuables;
6. la formule de financement des territoires;
7. l'emprunt de fonds par le gouvernement fédéral;
8. la Sécurité de la vieillesse; et
9. la définition de la classe moyenne.

Votre comité a aussi pris connaissance des rapports déposés par les autres comités permanents qui ont étudié certaines parties du projet de loi C-15.

## 1 MODIFICATION DU TAUX D'IMPOSITION ACCORDÉE AUX PETITES ENTREPRISES

En 2016, les sociétés privées sous contrôle canadien peuvent bénéficier d'un taux d'imposition réduit de 10,5 % sur un maximum de 500 000 \$ de revenu d'entreprise gagné activement, par rapport au taux d'imposition général des sociétés qui s'établit à 15 %. Selon le ministère des Finances Canada, environ 700 000 entreprises bénéficient du taux d'imposition applicable aux petites entreprises annuellement.

Les articles 9, 26 et 34 du projet de loi propose de maintenir le taux d'imposition des petites entreprises à 10,5 % plutôt que la baisse annuelle et graduelle de 0,5 % actuellement prévue dans la législation qui doit amener ce taux à 9 % en 2019. Les représentants du ministère des Finances Canada ont affirmé que le maintien de ce taux à 10,5 % permettrait au gouvernement fédéral de générer des recettes d'impôts supplémentaires annuelles de 825 millions de dollars à partir de 2020-2021.

Les représentants de l'organisation *Canadiens pour une fiscalité équitable* appuient la mesure. Ils ont ajouté que, selon eux, offrir un taux d'imposition préférentiel de 9 % aux petites entreprises, par comparaison au taux de 15 % applicable aux autres entreprises, priverait le gouvernement fédéral de cinq milliards de dollars en recettes fiscales annuellement.

Plusieurs témoins ont affirmé que l'objectif économique d'offrir un taux d'imposition plus bas aux petites entreprises était de les inciter à investir et croître<sup>2</sup>. Or, selon eux, de nombreuses recherches<sup>3</sup>, [dont une du Fonds monétaire international](#), ont démontré que cet incitatif avait des conséquences néfastes, comme d'encourager les entreprises à demeurer petites.

La représentante de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) est, quant à elle, contre la mesure proposée. Elle a expliqué que 83 % des répondants à un sondage mené auprès de ses membres, qui représentent plus de 109 000 petites et moyennes entreprises de partout au Canada et qui emploient collectivement plus de 1,25 million de Canadiens, sont d'avis que la réduction du taux d'imposition des petites entreprises est la mesure qui a le plus aidé leurs entreprises.

Votre comité reconnaît l'immense apport des petites entreprises à l'économie canadienne et croit que le gouvernement doit favoriser leur développement afin de leur permettre de croître et de créer des emplois au Canada. **Votre comité est préoccupé par les impacts que pourrait avoir la mesure proposée, qui prélèverait 825 millions de dollars d'impôt supplémentaire annuellement dans les coffres des petites entreprises.**

---

<sup>2</sup> Chacun des témoins a proposé des politiques différentes afin de favoriser la croissance des petites entreprises.

<sup>3</sup> Dans un [rapport](#) du Bureau du directeur parlementaire du budget publié le 10 mai 2016, il est mentionné que « [d]es ouvrages récents ont signalé que, au Canada, le taux d'imposition préférentiel des petites entreprises a un effet sur le comportement de celles-ci », ayant notamment pour effet de « relever le taux marginal effectif d'imposition de l'investissement et décourager la croissance ».

## **2 REMPLACEMENT DE LA PRESTATION FISCALE CANADIENNE POUR ENFANTS ET DE LA PRESTATION UNIVERSELLE POUR LA GARDE D'ENFANTS PAR LA NOUVELLE ALLOCATION CANADIENNE POUR ENFANTS**

Le projet de loi vise à remplacer, à partir de juillet 2016, la Prestation fiscale canadienne pour enfants et la Prestation universelle pour la garde d'enfants par l'Allocation canadienne pour enfants (ACE).

Selon le ministre des Finances, neuf familles sur dix recevraient plus d'argent en vertu de l'allocation proposée que dans le système actuel. Selon lui, les familles bénéficiaires recevraient, en moyenne, 2 300 \$ de plus par année.

L'allocation annuelle maximale non imposable serait de 6 400 \$ par enfant âgé de moins de six ans et de 5 400 \$ par enfant âgé de 6 à 17 ans. L'allocation annuelle maximale serait versée aux familles ayant un revenu familial net rajusté inférieur à 30 000 \$ par année. Le montant de la prestation dépendrait du nombre d'enfants et de leur âge, et diminuerait progressivement en fonction du revenu familial net rajusté. À titre d'exemple, un parent seul avec un enfant âgé de cinq ans et moins n'aurait droit à aucun montant d'ACE lorsque son revenu familial net rajusté serait de 188 438 \$.

Les témoins entendus par votre comité supportent les objectifs de la mesure proposée qui est d'aider financièrement les parents à défrayer une partie des coûts liés à leurs enfants. Toutefois, le coût de la mesure a fait l'objet de nombreuses discussions. Selon les représentants du Bureau du directeur parlementaire du budget, la mesure proposée coûterait 3,8 milliards de dollars de plus que les deux prestations actuelles, pour un total de 22 milliards de dollars annuellement.

**Bien que votre comité soutienne les objectifs de la Allocation canadienne pour enfants, il est toutefois préoccupé par le coût élevé de cette mesure à un moment où le gouvernement prévoit un déficit annuel de 29,4 milliards de dollars pour l'exercice financier 2016-2017.**

## **3 PROLONGATION DU CRÉDIT D'IMPÔT POUR EXPLORATION MINIÈRE**

Le crédit d'impôt pour l'exploration minière a été introduit au mois d'octobre 2000 à titre de mesure temporaire pour atténuer l'impact du ralentissement mondial de la prospection sur les communautés minières de partout au Canada. À l'origine, il devait prendre fin le 31 décembre 2003. Depuis, il a été reconduit annuellement, la dernière fois le 1<sup>er</sup> mars 2015<sup>4</sup>.

L'article 35 du projet de loi prolongerait d'un an le crédit d'impôt pour exploration minière. De plus, il ajouterait, certains coûts associés au lancement d'étude environnementale et aux consultations auprès des collectivités, aux dépenses admissibles au crédit d'impôt.

Un témoin a indiqué au comité que, selon les études<sup>5</sup>, le crédit d'impôt pour exploration minière engendrait des retombées économiques négatives. Selon lui, ces subventions fiscales généreuses coûtent environ un demi-milliard de dollars annuellement au gouvernement fédéral et donne lieu à des investissements inefficaces.

<sup>4</sup> Ministère des Finances, [Le gouvernement Harper annonce de nouvelles mesures pour appuyer l'industrie minière canadienne](#), communiqué, 1<sup>er</sup> mars 2015.

<sup>5</sup> Vijay Jog, « Rates Of Return On Flow-Through Shares: Investors And Governments Beware », février 2016, Université de Calgary.

Votre comité reconnaît l'apport important des sociétés minières à l'économie canadienne. Toutefois, à la lumière des témoignages entendus, **il croit qu'il est temps pour le gouvernement d'évaluer les résultats du programme de crédit d'impôt pour exploration minière, afin de vérifier s'il est toujours pertinent dans le contexte financier actuel.**

#### **4 RÉTABLISSEMENT DU CRÉDIT D'IMPÔT RELATIF À UNE SOCIÉTÉ DE CAPITAL DE RISQUE DE TRAVAILLEURS**

Selon la législation actuelle, le crédit d'impôt remboursable relatif à une société de capital de risque de travailleurs (SCRT) s'établit à 5 % en 2016 et doit être éliminé en 2017.

Les articles 36, 44, 57 et 61 du projet de loi visent à rétablir le crédit d'impôt relatif à une société à capital de risque de travailleurs au taux de 15 % pour les achats d'actions de SCRT sous régime provincial, et ce pour l'année d'imposition 2016 et les suivantes. Présentement, ce crédit remboursable est calculé à un taux de 5 %, pour un crédit maximal de 250 \$.

Le taux de 5 % s'appliquant présentement aux SCRT sous régime fédéral serait, quant à lui, maintenu pour 2016, mais serait éliminé en 2017. Ainsi, à partir de 2017, seuls les achats d'actions de SCRT sous régime provincial donneraient droit au crédit d'impôt de 15 %, pour un crédit maximal de 750 \$. Cette mesure coûterait un total de 815 millions de dollars au gouvernement fédéral pour la période de 2015-2016 à 2020-2021.

Selon le ministre des Finances, le système bancaire canadien est concurrentiel et efficace, mais est concentré entre un nombre restreint de grandes et très grandes banques. L'objectif de la mesure proposée est de favoriser une concurrence supplémentaire sur le marché du capital de risque au Canada.

Certains témoins ne partagent toutefois pas cet avis et prônent l'élimination du crédit d'impôt remboursable relatif à une SCRT. Selon eux, beaucoup de recherches indépendantes ont démontré qu'en offrant un crédit d'impôt aux SCRT, le gouvernement nuit de façon significative à l'économie, et ce depuis l'introduction de cette mesure au début des années quatre-vingt<sup>6</sup>. Ils sont d'avis que les SCRT ne sont pas les organisations les plus à même de favoriser l'innovation, l'avancement technologique et la croissance des petites entreprises.

**À la lumière des témoignages entendus, votre comité doute de la pertinence de rétablir le crédit d'impôt pour les SCRT.**

#### **5 L'ÉCHANGE DE RENSEIGNEMENTS SUR DES CONTRIBUABLES**

La *Loi sur la protection des renseignements personnels* ne permet aux institutions d'utiliser les renseignements personnels qu'aux fins auxquelles ils sont destinés.

L'article 47 de la Partie 1 modifierait la *Loi de l'impôt sur le revenu* de manière à permettre l'échange de renseignements sur des contribuables au sein de l'Agence du revenu du Canada afin de faciliter le recouvrement de créances non fiscales. Il habiliterait aussi l'Agence à partager les renseignements sur

---

<sup>6</sup> C. D. Howe Institute, [Financing Entrepreneurs, Better Canadian, Policy for Venture Capital](#), 2007.

des contribuables avec l'actuaire en chef pour permettre les révisions actuarielles du Régime de pensions du Canada et de la Sécurité de la vieillesse.

Selon les responsables de Finances Canada, ces changements accroîtront l'efficacité administrative de l'Agence du revenu du Canada, puisqu'ils empêcheront que deux employés travaillent en parallèle sans savoir ce que l'autre fait; de plus, les débiteurs ne seront plus contactés par deux agents de recouvrement différents. Les responsables ont ajouté que l'information échangée avec l'actuaire en chef serait « masquée » de manière à protéger la confidentialité des contribuables.

Une responsable du Commissariat à la protection de la vie privée a dit que les changements proposés dans le projet de loi seraient conformes à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* à condition que les renseignements communiqués au sein de l'Agence du revenu du Canada se limitent à ceux qui sont nécessaires aux fins mentionnées. Cependant, la responsable a exprimé des réserves quant à la disposition qui permettrait l'échange de renseignements avec l'actuaire en chef, puisqu'il s'agirait de renseignements fiscaux personnels, alors que de l'information anonymisée serait suffisante. L'intervenante préférerait que l'on clarifie dans le projet de loi que seuls peuvent être communiqués les renseignements nécessaires à la réalisation des révisions actuarielles, mais les risques pour la vie privée pourraient être atténués par la mise en place, entre le Bureau de l'actuaire en chef et l'Agence du revenu du Canada, d'ententes officielles qui prévoieraient des mesures de protection de la confidentialité des renseignements échangés (p. ex. limitation de la collecte et de l'utilisation des renseignements, protection de l'information, détermination de périodes de conservation, règles pour la destruction des renseignements).

L'actuaire en chef, Jean-Claude Ménard, a expliqué à votre comité que son Bureau a absolument besoin de micro-données pour s'acquitter des fonctions que lui confie la loi, mais qu'il ne demande jamais de renseignements personnels comme le numéro d'assurance sociale, le nom ou l'adresse. Son Bureau dispose d'un système robuste qui assure la protection des renseignements, la destruction des fichiers qui ne sont plus nécessaires et la réalisation d'audits sur la gestion de la confidentialité des renseignements.

Bien qu'il comprenne que certains renseignements personnels doivent être communiqués pour permettre une administration efficiente et efficace, votre comité croit que **l'Agence du revenu du Canada et l'actuaire en chef devraient conclure une entente robuste sur l'échange de renseignements qui stipulera que les renseignements des contribuables ne doivent être communiqués que dans la mesure du nécessaire, et prévoira des mesures rigoureuses de protection de la confidentialité.**

## 6 LA FORMULE DE FINANCEMENT DES TERRITOIRES

En application de la formule de financement des territoires, le gouvernement fédéral transfère des fonds aux trois gouvernements territoriaux, afin de leur permettre d'offrir aux habitants un éventail de services publics – hôpitaux, écoles, infrastructure, services sociaux – comparables à ceux que fournissent les gouvernements provinciaux.

La subvention que reçoit chaque territoire se fonde sur la différence entre une approximation de ses besoins de dépenses (base de dépenses brutes) et sa capacité de générer des recettes. Cependant, dans le cadre de ses efforts d'harmonisation de ses statistiques avec les normes internationales, Statistique Canada a changé en décembre 2015 sa méthodologie de calcul des données sur les gouvernements provinciaux et locaux. Ce changement a eu pour conséquence involontaire de réduire la



base de dépenses brutes par rapport au bloc de données précédent de Statistique Canada, publié en septembre 2015. Il en a résulté que les paiements de transfert ont été d'environ 90 millions inférieurs à ce que les territoires attendaient – la réduction a été de 33 millions de dollars pour les Territoires du Nord-Ouest, de 34 millions de dollars pour le Nunavut et de 23 millions de dollars pour le Yukon.

Comme suite aux discussions qui ont eu lieu entre le gouvernement fédéral et les territoires, la section 7 de la partie 4 modifierait la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces* comme suit : la base de dépenses brutes de chaque territoire en 2015-2016 serait utilisée pour le calcul des futurs paiements de transfert, le ministre ne serait plus habilité à recalculer la base de dépenses brutes des exercices précédents, et le ministre serait autorisé à recalculer les paiements de 2016–2017. En application de ces changements, le gouvernement fédéral verserait aux territoires 67 millions de dollars de plus que ce qui avait d'abord été calculé.

Un responsable de Finances Canada a dit à votre comité que les changements proposés avaient fait l'objet de commentaires positifs, mais la présentation du premier ministre du Yukon, Darrell Pasloski, et les mémoires écrits des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut ont affirmé que le manque à gagner resterait de 7,7 millions de dollars pour le Nunavut et de 6,5 millions de dollars pour le Yukon.

Les trois territoires comptent beaucoup sur les transferts fédéraux. La baisse de leur financement a eu des répercussions considérables sur leur budget. Les principes clés du financement des territoires sont la prévisibilité et la stabilité. Des changements techniques ont entraîné des réductions par le passé, mais le gouvernement fédéral s'est toujours assuré que les territoires reçoivent tout leur dû.

Le premier ministre du Yukon a dit à votre comité que c'est par la consultation et le dialogue que les gouvernements obtiennent des résultats pour leurs citoyens. Votre comité abonde dans le même sens et **urgt le gouvernement fédéral de reprendre les négociations avec les territoires afin de combler le manque à gagner du financement des territoires.**

## **7 RESTRICTION DE L'EMPRUNT DE FONDS SANS AUTORISATION LÉGISLATIVE**

Depuis 2007, le ministre des Finances n'est plus tenu de demander l'autorisation du Parlement pour autoriser le ministre des Finances à augmenter les emprunts.

Les articles 182 à 187 du projet de loi rétablirait l'exigence voulant que le ministre des Finances obtienne l'approbation du Parlement afin d'autoriser le gouvernement à augmenter les emprunts. Toutefois, le projet de loi contient une disposition qui permettrait au gouverneur en conseil de passer outre cette exigence notamment en cas de catastrophe naturelle ou, si le ministre des Finances l'estime nécessaire, pour promouvoir la stabilité ou maintenir l'efficacité du système financier au Canada.

Le ministre devrait toutefois déposer au Parlement un rapport sur les activités en relation avec tout emprunt exceptionnel dans un délai de 30 jours.

Certains membres se sont interrogés sur l'absence de définition du terme « circonstances exceptionnelles » dans le projet de loi et sur l'interprétation du ministre des Finances du terme « circonstances exceptionnelles ». Sans offrir de définition précise, le ministre des Finances a expliqué que la mesure proposée vise à préserver la capacité d'emprunter sans passer par le Parlement, en cas d'urgence. Des représentants de la Banque du Canada ont déjà fait état de l'efficacité de la mesure

adoptée en 2007 devant le comité, expliquant son utilité pour le Canada lors de la crise financière mondiale de 2008<sup>7</sup>.

Votre comité comprend que le gouvernement doit se donner les outils législatifs nécessaires afin de se donner la possibilité d'emprunter rapidement en cas de situation urgente, comme une crise financière par exemple. **Votre comité soutient le contrôle parlementaire du pouvoir d'emprunt du gouvernement, mais surveillera l'utilisation des emprunts lors de «circonstances exceptionnelles» pour assurer qu'elles soient en effet exceptionnelles.**

## 8 LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE

La Sécurité de la vieillesse (SV) est une prestation mensuelle versée aux Canadiens de 65 ans et plus. Son montant, d'approximativement 570 \$ par mois en 2016, est réduit graduellement pour les personnes dont le revenu dépasse 77 000 \$ par année; il est nul si le revenu annuel est de 120 000 \$.

Le gouvernement précédent a fait passer de 65 à 67 ans l'âge d'admissibilité à la SV, changement qui devait être mis en œuvre graduellement de 2023 à 2029. La section 9 de la partie 4 annulerait cette augmentation de l'âge d'admissibilité, qui serait rétabli à 65 ans.

Une responsable d'Emploi et Développement social Canada a expliqué que la hausse de l'âge d'admissibilité aurait augmenté de 80 000 à 100 000 le nombre de personnes de 65 et de 66 ans qui vivent dans la pauvreté, et que le taux d'incidence de la pauvreté dans ce groupe d'âge serait passé de 5 à 16 %. Le témoin a signalé que la SV et le Supplément de revenu garanti représentent plus de la moitié des revenus de 20 % des personnes de 65 et de 66 ans.

Elle a ajouté que si le changement proposé dans le projet de loi était apporté, le coût de la SV serait de 104 milliards de dollars en 2029–2030, tandis que sinon, il serait de 92 milliards de dollars la même année. Comme une partie de l'écart serait compensée par l'impôt, le coût net du changement serait de 9,9 milliards de dollars en 2029–2030.

Le ministre des Finances a dit à votre comité que ce changement vise à aider les personnes qui se trouvent dans une situation financière précaire, puisque la hausse de l'âge d'admissibilité représentait un fardeau trop lourd pour elles. Il a déclaré que la situation financière à long terme de la SV ne présentait pas de problème.

Par contre, d'autres témoins se sont opposés au changement proposé dans le projet de loi : ils ont fait valoir qu'il ne tenait pas compte de la réalité globale du prolongement de l'espérance de vie et de la tendance actuelle au report de l'âge de la retraite. Ils ont aussi signalé qu'il est bénéfique économiquement et financièrement que les gens travaillent plus longtemps, et que la hausse de l'âge de la retraite pourrait nous aider à supporter le coût financier et social du vieillissement de la population. Quant à la pauvreté des aînés, elle pourrait être combattue par des moyens plus ciblés.

Votre comité reconnaît l'importance de lutter contre la pauvreté des aînés, mais il s'inquiète du coût grandissant de la SV et du signal économique qu'envoie la réduction de l'âge d'admissibilité. Votre comité **prie instamment le gouvernement de réexaminer sa décision de réduire de 67 à 65 ans l'âge d'admissibilité à la SV.**

<sup>7</sup> Comité sénatorial permanent des Finances nationales, [témoignages du 8 avril 2014](#).

## 9 LA DÉFINITION DE LA CLASSE MOYENNE

Dans le budget de 2016, qui s'intitule « Assurer la croissance de la classe moyenne », le gouvernement se donne pour objectif de renforcer la classe moyenne et de susciter une croissance plus inclusive. Il dit aussi qu'il utilisera une nouvelle approche en matière de résultats et d'exécution, c'est-à-dire qu'il se concentrera sur les résultats et prendra des décisions « fondées sur des éléments probants, qui reposent sur des données et des indicateurs significatifs<sup>8</sup> ».

Cependant, comme le budget ne définit pas la classe moyenne, il est très difficile de déterminer si, par les mesures annoncées dans le budget de 2016 et formulées dans le projet de loi C-15, le gouvernement atteint les objectifs qu'il s'est fixés.

Interrogé sur la définition de la classe moyenne, le ministre des Finances a dit que la réduction du taux d'imposition des personnes gagnant de 45 000 à 90 000 \$ par année était une mesure importante qui aiderait la classe moyenne, soit quelque neuf millions de Canadiens. Il a ajouté que l'Allocation canadienne pour enfants et la bonification du Supplément de revenu garanti s'adressaient aussi à la classe moyenne.

Les responsables de Finances Canada ont dit qu'ils n'ont pas de définition technique de la classe moyenne. Quant au directeur parlementaire du budget, Jean-Denis Fréchette, il considère que la classe moyenne est une cible mouvante; son Bureau utilise donc plutôt les catégories de revenus dans ses calculs.

Certains témoins ont proposé d'utiliser les quintiles pour définir la classe moyenne : la population serait divisée en cinq groupes de taille égale, et la tranche de 20 % au sommet formerait la classe supérieure, celle de 60 % au milieu, la classe moyenne, et celle de 20 % au bas, la classe inférieure ou pauvre.

Quelle que soit la définition utilisée, votre comité croit que **le gouvernement devrait définir la classe moyenne afin que les Canadiens puissent savoir si les mesures budgétaires ont l'effet voulu.**

## 10 RAPPORTS DES AUTRES COMITÉS

Afin d'aider le comité à étudier le projet de loi C-15, d'autres comités sénatoriaux permanents se sont penchés sur les parties du projet de loi relevant de leur mandat.

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense a examiné la section 2 de la partie 4, qui changerait les indemnités offertes aux membres et aux anciens combattants des Forces canadiennes qui ont subi des blessures. Ce comité appuie les changements proposés, mais a rapporté certaines des réserves exprimées par les témoins :

- **les changements proposés à l'allocation pour déficience permanente et à la condition d'« incapacité totale et permanente » ne peuvent pas être évalués tant que les révisions de la réglementation ne sont pas connues;**
- **la bonification de 75 à 90 % de l'allocation pour perte de revenus est un progrès, mais l'augmentation sera minime pour les anciens combattants qui appartenaient aux rangs militaires inférieurs.**

<sup>8</sup> Finances Canada, *Assurer la croissance de la classe moyenne*, Ottawa, 2016, p. 243.

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce a examiné les sections 3, 4, 5, 6 et 10 de la partie 4. Il appuie les changements, dont :

- **proroger de deux ans la date fixée par les dispositions de temporisation contenues dans les lois habilitantes des institutions financières, afin d'accorder un délai supplémentaire pour l'examen de ces lois;**
- **protéger les coopératives de crédits sous réglementation provinciale en voie de devenir des coopératives de crédit fédérales;**
- **créer un régime de recapitalisation interne qui permettrait à la Société d'assurance-dépôts du Canada, dans l'éventualité peu probable de la faillite d'une banque nationale d'importance systémique, de convertir la dette de cette banque en actions ordinaires;**
- modifier la procédure sur les recours commerciaux de l'*Accord de libre-échange nord-américain*.

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie a étudié la section 12 de la partie 4, qui modifierait la *Loi sur l'assurance-emploi* de manière à réduire le délai de carence qui précède le versement des prestations d'assurance-emploi; à éliminer les dispositions concernant les personnes qui deviennent ou redeviennent membres de la population active; et à augmenter le nombre de semaines de prestations pour les travailleurs des régions touchées par un ralentissement économique attribuable aux prix des produits de base. Le comité appuie ces changements, mais a déploré :

- **le manque de clarté et de transparence en ce qui concerne les critères utilisés pour déterminer les régions économiques de l'assurance-emploi énumérées;**
- **les répercussions négatives que pourrait avoir sur les petites entreprises la réduction du délai de carence qui précède le versement des prestations d'assurance-emploi.**

**EVIDENCE**

OTTAWA, Monday, June 20, 2016

The Standing Senate Committee on National Finance, to which was referred Bill C-15, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 22, 2016 and other measures, met this day at 3 p.m. to give clause-by-clause consideration to the bill.

**Senator Larry W. Smith** (*Chair*) in the chair.

[*English*]

**The Chair:** Good afternoon, everyone. Welcome to the Standing Senate Committee on National Finance. Today we begin our clause-by-clause consideration of Bill C-15, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 22, 2016 and other measures. This bill is the first implementation bill of the March 2016 budget.

[*Translation*]

As you know, dear colleagues, the committee has held several meetings and heard many witnesses in the course of its preliminary study of Bill C-15. We also received a number of briefs.

[*English*]

Before we begin, I would like to remind senators of a number of points in terms of the mechanics of the process. First, when more than one amendment is proposed to be moved in a clause, amendments should be proposed in order of the lines of the clause.

Second, some amendments that are removed may have consequential effects on other parts of the bill. We will endeavour to keep track of these places where subsequent amendments need to be moved, and we will draw your attention to them if necessary.

Third, because no notice is required to move amendments, there has been no preliminary analysis of the amendments. So if any member wishes to propose an amendment, please allow your colleagues and our staff sufficient time to review them before opening the floor for debate.

Finally, I wish to remind senators that if there is ever an uncertainty as to the results of a voice vote or a show of hands, the most effective route is to request a roll call vote, which obviously provides unambiguous results. Senators are aware that any tied vote negates the motion in question.

Are there any questions on any of the issues I have relayed? If not, we can proceed.

**Senator Patterson:** Mr. Chair, the observations will be dealt with when, please?

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le lundi 20 juin 2016

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales, auquel a été renvoyé le projet de loi C-15, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 22 mars 2016 et mettant en œuvre d'autres mesures, se réunit aujourd'hui, à 15 heures, pour procéder à l'étude article par article du projet de loi.

**Le sénateur Larry W. Smith** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**Le président :** Bonjour, tout le monde. Bienvenue au Comité sénatorial permanent des finances nationales. Aujourd'hui, nous entreprenons notre étude article par article du projet de loi C-15, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 22 mars 2016 et mettant en œuvre d'autres mesures. Il s'agit du premier projet de loi d'exécution du budget de mars 2016.

[*Français*]

Comme vous le savez, chers collègues, le comité a tenu plusieurs réunions et a entendu de nombreux témoins dans le cadre de son étude préalable du projet de loi C-15. Nous avons aussi reçu un certain nombre de présentations écrites.

[*Traduction*]

Avant de procéder, j'aimerais prendre quelques instants pour rappeler aux sénateurs le fonctionnement du processus. Premièrement, lorsque plus d'un amendement est proposé pour un même article, ils doivent être proposés dans l'ordre des lignes de l'article concerné.

Deuxièmement, certains amendements pourraient avoir des répercussions sur d'autres parties du projet de loi. Nous ferons notre possible pour prendre note des endroits où des amendements subséquents seront nécessaires et, au besoin, nous attirerons votre attention en temps et lieu.

Troisièmement, puisqu'il n'était pas nécessaire de présenter un avis de motion, les amendements proposés n'ont fait l'objet d'aucune analyse préliminaire. Donc, avant de soumettre un amendement à un débat, veuillez laisser le temps à vos collègues et au personnel du comité d'en prendre connaissance.

Enfin, je tiens à rappeler aux sénateurs que si le résultat d'un vote à main levée ou par un oui ou un non est incertain, la façon la plus efficace de régler le problème est de procéder à un vote par appel nominal, ce qui donne évidemment des résultats non ambigus. Les sénateurs savent qu'en cas d'égalité, l'amendement proposé est rejeté.

Y a-t-il des questions sur l'un ou l'autre des points que je viens de mentionner? Alors, allons-y.

**Le sénateur Patterson :** Monsieur le président, quand aborderons-nous les observations?

**The Chair:** After we go through the whole process and through the actual document itself.

**Senator Patterson:** I have some comments on the observations.

**The Chair:** Fantastic.

**Senator Andreychuk:** In the same vein, are we going to discuss the observations?

**The Chair:** It would be my understanding that we would discuss both, yes.

**Senator Andreychuk:** Thank you.

**The Chair:** In terms of the actual clause-by-clause consideration, we have all of the documentation with us. We will do it in sections.

Is it agreed that the committee proceed to clause-by-clause consideration of Bill C-15, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 22, 2016 and other measures?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Shall the title stand postponed? Do we have agreement on that?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Shall clause 1, which contains a short title, stand postponed?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Is it agreed, with leave, that clauses be grouped according to the parts of the bill as described in the Table of Provisions of Bill C-15? There are four parts to the bill.

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** We will start at Part 1, “Amendments to the Income Tax Act and to Related Legislation.” Shall Part 1, which contains clauses 2 to 62, carry?

**Some Hon. Senators:** No.

**The Chair:** Do we have anyone on the other side?

**Senator Mitchell:** We just cancelled clauses 2 to 62. Could I ask you why you’ve done that?

**Senator Eaton:** Having spent the last month to six weeks looking at this budget, I find the whole thing a mess. Whether it’s pensions, the tax to small business, the way they have reconfigured the child tax, some of the tax write-offs they have taken away, I can’t agree with a thing that is in this budget.

**Senator Mitchell:** By doing away with, let’s say, the child tax, Canadian families not only won’t get a bigger child tax —

**Le président :** À la fin du processus, c’est-à-dire une fois que nous aurons passé en revue tout le document en tant que tel.

**Le sénateur Patterson :** J’ai quelques mots à dire à ce sujet.

**Le président :** Parfait.

**La sénatrice Andreychuk :** Dans la même veine, allons-nous discuter des observations?

**Le président :** Je crois comprendre que nous discuterons des deux, oui.

**La sénatrice Andreychuk :** Merci.

**Le président :** En ce qui concerne l’étude article par article proprement dite, nous avons toute la documentation sous les yeux. Nous procéderons par section.

Plait-il au comité de procéder à l’étude article par article du projet de loi C-15, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 22 mars 2016 et mettant en œuvre d’autres mesures?

**Des voix :** D’accord.

**Le président :** L’étude du titre est-elle reportée? Sommes-nous d’accord?

**Des voix :** D’accord.

**Le président :** L’étude de l’article 1, qui contient le titre abrégé, est-elle reportée?

**Des voix :** D’accord.

**Le président :** Le comité consent-il à ce que les articles soient regroupés selon les parties du projet de loi, comme il est décrit dans la table analytique du projet de loi C-15? Il y a quatre parties.

**Des voix :** D’accord.

**Le président :** Commençons par la partie 1, intitulée « Modification de la Loi de l’impôt sur le revenu et de textes connexes ». La partie 1, qui contient les articles 2 à 62, est-elle adoptée?

**Des voix :** Non.

**Le président :** Quelqu’un veut-il intervenir de l’autre côté?

**Le sénateur Mitchell :** Nous venons d’annuler les articles 2 à 62. Puis-je vous demander pourquoi vous avez fait cela?

**La sénatrice Eaton :** Ayant passé les quatre ou six dernières semaines à étudier le budget, je trouve que le tout est un véritable fouillis. Je ne peux appuyer aucune des mesures prévues dans le budget, qu’il s’agisse des pensions, de l’impôt des petites entreprises, de la reconfiguration des prestations fiscales pour enfants ou de l’élimination de certaines déductions d’impôt.

**Le sénateur Mitchell :** Si on élimine, disons, le crédit d’impôt pour enfants, les familles canadiennes seront privées non seulement de prestations plus élevées...

**Senator Eaton:** Grant, I'm not here to — you have not been to one budget meeting. May I say only Senator Pratte from the non-aligned senators and Liberal senators have been here.

**Senator Mitchell:** I actually have been here for a number.

**Senator Eaton:** Well, good.

**Senator Mitchell:** And I was certainly here for the child tax credit, so I would like to ask you about the child tax credit.

**Senator Eaton:** I am not supporting the budget.

**Senator Mitchell:** Oh.

**The Chair:** Senator Harder?

**Senator Harder:** Colleagues, as I said in debate at second reading, I think this is an important bill for the government, and certainly it is a budget that reflects the promises that the government made in the campaign and the delivery of those promises.

I do know that there have been periods when the Senate in this period of transition, shall I say, has found ways of allowing senators to express their concerns without voting against a budget, as such. I would suggest, if the chair is so willing and other colleagues are willing, that we, on division, accept the clause under discussion.

**Senator Marshall:** Where are your people?

**Senator Harder:** My people?

**Senator Marshall:** Well, yes, your people.

**Senator Harder:** I think there are two issues at play.

**Senator Marshall:** We are the opposition.

**Senator Harder:** I understand that. There are two issues at play. One is that the Senate, in its wisdom, has not yet apportioned representation on committees that reflect the existing division in the Senate. Notwithstanding that, there have been other occasions when in the early years of the previous government and in the early years of the government before that, Mr. Chrétien's government, when the Senate representation did not reflect the representation of new governments in the other chamber, the way of dealing with this on budget matters, and perhaps other matters on which the Senate wished to express itself, was to accept on division the bill as presented from the other chamber.

I'm not for a moment suggesting that senators aren't in their right to express themselves, but I do think that we would not, as a chamber, be serving the public interest, and indeed the Senate interest, to defeat a government bill on the budget.

**Senator Eaton:** Senator Harder, this is the implementation, you're quite right, of the last campaign. For those of us who do not agree with going into deficit, who do not agree with the whole

**La sénatrice Eaton :** Grant, je ne suis pas ici pour... D'ailleurs, vous n'avez assisté à aucune de nos réunions sur le budget. Seul le sénateur Pratte était ici parmi les sénateurs indépendants et libéraux.

**Le sénateur Mitchell :** Au contraire, j'ai été ici à quelques reprises.

**La sénatrice Eaton :** Eh bien, tant mieux.

**Le sénateur Mitchell :** Et j'ai certainement assisté à la réunion sur le crédit d'impôt pour enfants; j'aimerais d'ailleurs vous interroger là-dessus.

**La sénatrice Eaton :** Je n'appuie pas le budget.

**Le sénateur Mitchell :** Ah bon.

**Le président :** Sénateur Harder?

**Le sénateur Harder :** Chers collègues, comme je l'ai dit à l'étape de la deuxième lecture, je crois qu'il s'agit d'un projet de loi important pour le gouvernement, et il va de soi que le budget correspond aux promesses faites par le gouvernement durant la campagne électorale; le projet de loi vise donc à concrétiser ces promesses.

Je sais que, dans le passé, lorsque le Sénat était, pour ainsi dire, en période de transition, on a trouvé le moyen de laisser les sénateurs exprimer leurs préoccupations sans devoir voter contre un budget. Si le président le veut bien et si d'autres collègues y consentent, je propose que nous acceptions, avec dissidence, les dispositions dont il est question.

**La sénatrice Marshall :** Où sont vos collègues?

**Le sénateur Harder :** Mes collègues?

**La sénatrice Marshall :** Eh bien, oui, vos collègues.

**Le sénateur Harder :** Je crois qu'il y a deux questions en cause.

**La sénatrice Marshall :** Nous sommes l'opposition.

**Le sénateur Harder :** J'en suis conscient. Deux questions entrent en ligne de compte. D'abord, le Sénat, dans sa sagesse, n'a pas encore déterminé la représentation au sein des comités en fonction de la division actuelle au Sénat. Toutefois, il y a eu d'autres cas semblables; en effet, dans les premières années du mandat du gouvernement précédent et même du gouvernement avant cela, soit celui de M. Chrétien, la représentation du Sénat ne reflétait pas celle de l'autre endroit. En pareilles circonstances, lorsque le Sénat était saisi de questions budgétaires et peut-être d'autres dossiers sur lesquels il tenait à s'exprimer, la solution consistait à accepter, avec dissidence, le projet de loi renvoyé par la Chambre des communes.

Loin de moi l'idée d'insinuer que les sénateurs n'ont pas le droit de s'exprimer, mais j'estime que le rejet d'un projet de loi d'initiative ministérielle concernant le budget ne serait ni dans l'intérêt de la population, ni même dans celui du Sénat.

**La sénatrice Eaton :** Sénateur Harder, vous avez tout à fait raison de dire que le projet de loi vise à concrétiser les promesses faites durant la dernière campagne. Or, certains d'entre nous sont

philosophy, it is very difficult for us who have come to this meeting seriously to be faced by non-aligned senators who either don't like the committee, get bored with the committee, don't come to the committee, and who now want us to vote against our consciences. This is perhaps one of the most important committees of the Senate, along with Legal and Constitutional Affairs. For people not to get organized to have people here who can support the Prime Minister's vision, I think, I'm sorry to say, shows a terrible lack of discipline or work ethic.

I cannot support this budget that I disagree with so heartily because, "Well, you know, it would be a nice thing to do and it's an important document for the government." If it was an important document for the government, I'm sure the government would have found people to sit across from us, to question the witnesses and to support the bill.

**The Chair:** Senator Mitchell, you have a point?

**Senator Mitchell:** I see that there are two kind of parallel arguments here.

**The Chair:** We welcome Senator Cools. She is a new member to the group.

**Senator Cools:** Thank you. I wouldn't mind if somebody could say something to let me know what is really going on.

**The Chair:** Right now we are at the point where we are supposed to review Bill C-15 on a clause-by-clause basis. We have started the process. We have objection from one side of the room that does not want to support the first section, which is Part 1. There are four parts.

**Senator Cools:** When you say the "first section," you mean the first clause?

**The Chair:** No. It's divided into four parts. There is an objection to passing clauses 2 to 62.

**Senator Mitchell:** It seems to me, colleagues, that there are two arguments being made here. One is disapproval of the budget. The other is that it seems Senator Marshall's central point and at least a parallel point for Senator Eaton is was that they are unhappy with the behaviour of some senators who have chosen not to appear here. If we're turning down a budget because certain senators didn't appear here, clearly that would be inappropriate.

**Senator Eaton:** If they chose to appear, you could support the bill.

**The Chair:** Please, Senator Eaton, let him have his say.

**Senator Mitchell:** Secondly, one of the reasons why this committee was understaffed, as it were, by senators is because the Selection Committee didn't meet to approve the new Senate

contre l'idée de plonger le pays dans un déficit et contre toute la philosophie sous-jacente; il est très difficile pour nous, qui assistons à cette réunion avec tout le sérieux voulu, d'avoir affaire à des sénateurs indépendants qui n'aiment pas le comité, qui ne trouvent pas ses travaux intéressants, qui ne se pointent pas aux séances et qui veulent maintenant que nous votions contre notre conscience. Notre comité est sans doute l'un des comités les plus importants du Sénat, de pair avec le Comité des affaires juridiques et constitutionnelles. Ne pas prendre la peine d'envoyer du monde ici pour appuyer la vision du premier ministre démontre, selon moi, et je regrette de devoir le dire, un manque déplorable de discipline ou d'éthique de travail.

Je ne peux pas appuyer un budget que je désapprouve profondément, et je ne changerai pas d'avis sous le simple prétexte qu'il s'agit d'un document important pour le gouvernement et que ce serait bien de l'adopter. Si le gouvernement avait effectivement à cœur ce document, je suis sûre qu'il aurait fait ce qui s'impose pour que ses membres viennent s'asseoir en face de nous afin d'interroger les témoins et d'appuyer le projet de loi.

**Le président :** Sénateur Mitchell, vous avez un point à soulever?

**Le sénateur Mitchell :** Je remarque que nous avons affaire ici à deux arguments parallèles.

**Le président :** Souhaitons la bienvenue à un nouveau membre du comité, la sénatrice Cools.

**La sénatrice Cools :** Merci. Ce serait bien si quelqu'un pouvait m'expliquer ce qui se passe réellement.

**Le président :** Pour le moment, nous sommes censés examiner le projet de loi C-15 article par article. Nous avons déjà entamé le processus. Nous sommes toutefois saisis d'une objection formulée par l'opposition, qui ne veut pas appuyer la première section, c'est-à-dire la partie 1. Le projet de loi comporte quatre parties.

**La sénatrice Cools :** Par « première section », voulez-vous dire le premier article?

**Le président :** Non. C'est divisé en quatre parties. On s'oppose à l'adoption des articles 2 à 62.

**Le sénateur Mitchell :** Il me semble, chers collègues, qu'on invoque ici deux arguments. Le premier, c'est la désapprobation du budget. L'autre, c'est l'argument central de la sénatrice Marshall et, en parallèle, celui de la sénatrice Eaton, à savoir l'insatisfaction à l'égard du comportement de certains sénateurs qui ont choisi de ne pas se présenter ici. Si nous devons rejeter un budget du seul fait que certains sénateurs ne se sont pas pointés ici, ce serait totalement inapproprié.

**La sénatrice Eaton :** S'ils avaient choisi de se présenter ici, vous auriez pu appuyer le projet de loi.

**Le président :** S'il vous plaît, sénatrice Eaton, laissez-le parler.

**Le sénateur Mitchell :** Deuxièmement, une des raisons pour lesquelles notre comité ne comptait pas assez de sénateurs, c'est parce que le Comité de sélection ne s'était pas réuni pour



positions ever since Senator Marshall resigned from the chair of that Selection Committee. So to hold that against the committee's work seems to be inappropriate to me and a red herring.

The fact is that it is one thing to express discontent with the budget; it's another thing to vote against the budget or gut the budget's intent because you're unhappy with it, particularly given the significance of the circumstance of a financial bill, which is central to an elected government's ability to govern and that some points in this section that have been deleted are critical and arising out of the campaign platform of the government that was elected.

Let me give you a specific example. Senator Eaton says she is very unhappy with the child tax benefit. If we do away with these sections, then not only do Canadian families not get a bigger child tax benefit than they were to get, they won't even get the child tax benefit they were getting.

Essentially, by taking that feature out of this budget, Canadian families will not get the \$6,300 child tax benefit for families of a certain income and the \$5,600 annual child tax benefit for incomes over that threshold level.

I think that it is very unfortunate and very inappropriate to express discontent with the membership of the committee, which in part is the responsibility of the Committee of Selection that failed to meet. I'm not going to say who was responsible for that, of course. But clearly the majority in the Senate, the largest group in the Senate, has the majority on the Senate Committee of Selection. It's very inappropriate to hold that against the work of this committee. It's also very inappropriate to hold hostage, because you're unhappy in that regard or you're unhappy with the outcome of the election, this important central policy document — and no more important central policy document exists for a government — simply because you're unhappy.

Express your concern, put in observations that do that, speak at third reading, outline all the problems, but don't say to Canadian families that they are not getting \$6,300 in child tax benefits or \$5,600 in child tax benefits because you're unhappy with the way this committee ran. It just seems fundamentally inappropriate to do that and very, very petty.

So there. So vote against Canadian families.

**Senator Pratte:** There are things I like in the budget. There are things I don't like, as I think was clear in my line of questioning many times. I agree with the spending on infrastructure, but I think there may be too much money being spent, and I'm concerned about how the government would be able to control all that spending.

approuver les nouveaux postes au Sénat depuis la démission de la sénatrice Marshall comme présidente du Comité de sélection. S'en servir d'excuse pour contrer le travail du comité me paraît inapproprié; ce n'est qu'une tactique de diversion.

C'est une chose que d'exprimer votre insatisfaction à l'égard du budget, mais c'est autre chose que de voter contre le budget ou de le vider de sa substance parce que vous en êtes mécontents, surtout compte tenu de l'importance d'un projet de loi financier, qui est indispensable à la capacité de tout gouvernement élu de diriger le pays; de plus, certaines mesures prévues dans cette section sont essentielles, puisqu'elles découlent du programme électoral du nouveau gouvernement élu.

Permettez-moi de vous donner un exemple précis. La sénatrice Eaton dit qu'elle est très insatisfaite de l'allocation pour enfants. Si nous nous débarrassons de ces dispositions, non seulement les familles canadiennes seront privées d'un montant accru de prestations fiscales pour enfants, mais elles ne toucheront même pas le montant qu'elles recevaient jusqu'alors.

Au fond, si on supprime ce volet du budget, les familles canadiennes n'obtiendront pas l'allocation pour enfants de 6 300 \$ ou de 5 600 \$ par année, selon que leur revenu est respectivement inférieur ou supérieur à un certain seuil.

À mon avis, il est tout à fait déplorable et malavisé d'exprimer une insatisfaction à l'égard de la composition du comité, puisque cela relève, en partie, du Comité de sélection, lequel n'a pas pu se réunir. Bien entendu, je ne me mettrai pas à blâmer qui que ce soit. Chose certaine, c'est le groupe majoritaire au Sénat qui détient la majorité au Comité sénatorial de sélection. Il est très malséant de se servir de cet argument pour bloquer le travail du comité. Il ne convient pas non plus de tenir en otage ce document de politique crucial — un document de la plus haute importance pour tout gouvernement —, sous prétexte que vous en êtes insatisfaits ou simplement parce que vous êtes mécontents du résultat des élections.

Exprimez vos préoccupations, faites part de vos observations, parlez-en à l'étape de la troisième lecture, exposez tous les problèmes, mais ne dites pas aux familles canadiennes qu'elles ne vont pas recevoir 6 300 \$ ou 5 600 \$ en prestations fiscales pour enfants parce que vous êtes mécontents de la façon dont le comité fonctionne. Je trouve cela foncièrement inapproprié et tout à fait mesquin.

Alors, voilà. En agissant ainsi, vous votez contre les familles canadiennes.

**Le sénateur Pratte :** Certains éléments du budget me plaisent et d'autres ne me plaisent pas, comme on pouvait s'y attendre à la lumière des questions que j'ai posées à maintes reprises. Je suis d'accord pour ce qui est d'investir dans l'infrastructure, mais je trouve qu'on risque de dépenser beaucoup trop d'argent, d'où mon inquiétude quant à la façon dont le gouvernement serait en mesure de contrôler toutes ces dépenses.

Anyway, if there are votes before I leave, I will vote for the budget because I just think the government has a clear popular mandate to implement that budget. It was clearly to implement those measures that the government was elected, and it's always been clear in my mind that the Senate cannot defeat a bill that has a clear popular mandate, so I will vote for that budget.

**Senator Cools:** I'm trying to figure out what the problem is here. It isn't evident to me or isn't clear. What is the issue before us? Is it that some members of the committee disagree with parts of the budget, or is it disagreement around the fact that the committee should be proceeding to clause-by-clause consideration? What is the problem?

**The Chair:** We started the process, senator. The challenge is that it appears the majority on one side of the room does not want to approve the clauses, and we don't have substantial representation from the other side of the room to be able to counterbalance by saying, "Well, we want to vote for it, so that we'd have a vote that would be for the bill, on division, with a split group."

**Senator Cools:** It has to be on division. I see no alternative.

I've just asked the clerk for a copy of the list of members. From what I can see, all the members are here except two, one being Larry Campbell — maybe the clerk could tell us — but it seems to me that a good, clean majority of the members of the committee is present at the time.

**The Chair:** Right.

**Senator Cools:** So I don't see that there is a barrier to moving through the bill clause by clause.

**The Chair:** Well, we can do that.

**Senator Cools:** It's very improper for a group of people or some people just to announce that they are against it as if somehow or the other that qualifies the fact that we have to move through it clause by clause.

**The Chair:** We have started the process. The problem appears to be that we don't have sufficient numbers from the other side to be able to have a balanced vote.

**Senator Cools:** Maybe I'm missing something profound here.

**The Chair:** Without being critical, if you look at the room, there seems to be a number of people on one side of the room, which are on one side, and we have people potentially on the other side of the room who may have another point of view.

**Senator Cools:** Are you talking to the fact that maybe there is a lack of members of the Liberal Party present at the committee; is that the problem?

En tout cas, si on procède à la mise aux voix avant que je parte, je voterai pour le budget pour la simple et bonne raison que, selon moi, le gouvernement a obtenu un mandat clair de la part de la population, celui de mettre en œuvre le budget. C'est décidément pour cette raison que le gouvernement a été élu, et il ne fait aucun doute dans mon esprit que le Sénat ne peut pas rejeter un projet de loi doté d'un mandat populaire clairement défini. Voilà pourquoi je vais voter pour le budget.

**La sénatrice Cools :** J'essaie de comprendre le problème. Ce n'est pas clair pour moi. Qu'est-ce qui est en cause? Est-ce le fait que certains membres du comité n'approuvent pas différentes parties du budget ou qu'ils ne veulent pas que le comité procède à l'étude article par article? Quel est le problème?

**Le président :** Nous avons déjà lancé le processus, sénatrice. L'ennui, c'est que la majorité d'un côté ne semble pas vouloir approuver les articles, et il n'y a pas assez de représentation de l'autre côté pour pouvoir faire contrepoids en proposant de voter pour le budget, avec dissidence, en raison d'un groupe divisé.

**La sénatrice Cools :** Le projet de loi doit être adopté avec dissidence. Je ne vois pas d'autre solution.

Je viens de demander à la greffière de me fournir une copie de la liste des membres. D'après ce que je peux voir, tous les membres sont ici, sauf deux, dont Larry Campbell — la greffière pourrait peut-être le confirmer —, mais à ce qu'il paraît, une bonne majorité des membres du comité sont présents en ce moment.

**Le président :** En effet.

**La sénatrice Cools :** Donc, à mon avis, rien ne nous empêche de poursuivre l'étude article par article du projet de loi.

**Le président :** Eh bien, nous pouvons procéder ainsi.

**La sénatrice Cools :** Il est tout à fait déplacé qu'un groupe de sénateurs, ou plutôt une poignée de sénateurs, annoncent qu'ils sont contre le projet de loi, comme si cela venait altérer, d'une façon ou d'une autre, le fait que nous devons en faire un examen article par article.

**Le président :** Nous avons déjà commencé le processus. Le problème, semble-t-il, c'est que nous n'avons pas un nombre suffisant de sénateurs de l'autre côté pour être en mesure d'avoir un vote équilibré.

**La sénatrice Cools :** Il y a peut-être un détail important qui m'échappe.

**Le président :** Sans vouloir faire de critiques, si vous regardez autour de vous, il semble y avoir un certain nombre de personnes d'un côté, et nous avons potentiellement des personnes de l'autre côté qui pourraient avoir un autre point de vue.

**La sénatrice Cools :** Parlez-vous du fait qu'il n'y a peut-être pas assez de membres du Parti libéral présents au comité; est-ce là le problème?

**The Chair:** That would appear to be one of the issues.

**Senator Cools:** Yes, but they're not members of the committee. The committee meets in accordance with its membership, not with other people who could be members or should have been or maybe could have been.

**The Chair:** Right.

**Senator Cools:** The committee has the list of its members, and from what I can see there are only two members missing: Mockler and —

**The Chair:** Larry Campbell.

**Senator Cools:** A good majority is here. So unless we're proposing that the committee not continue to meet, or that the committee just cease and abandon its duties, I see no alternative other than to proceed in an orderly way.

**The Chair:** Thank you.

**Senator Marshall:** I'm prepared to vote "on division."

**Senator Harder:** Great.

**Senator Marshall:** I do want to make one point. I don't like the budget.

**The Chair:** Hold on, please. Let's hear Senator Marshall.

**Senator Marshall:** I would like to make a point. The whole budget is called "Growing the Middle Class." At every meeting we would ask select witnesses about the middle class. Define "middle class" because everything in this book is to grow the middle class. Nobody can define the "middle class" for us. So at the end of the day, how do we know that the government actually grew the middle class? Like the whole foundation for the budget is rocky, to say the best. Growing the middle class — nobody knows who the middle class is. Even the minister couldn't define it and even Department of Finance officials. Go back and look at the transcripts. Nobody knows who the middle class is. So how do we know we're growing the middle class? With all the initiatives in that budget, we'll never know if we grew the middle class. So I'm prepared to vote "on division."

**The Chair:** Thank you.

**Senator Eaton:** I am too, but next time there's not enough people who support the thing, we'll shoot it down.

**The Chair:** What I'd like to do with your permission —

**Senator Eaton:** We're the opposition; we're not here to support the government.

**The Chair:** What I'd like to do, with your permission, can we go through this? Then I'd like to go through our report, which covers a lot of the issues in here. I'd like to have our report cleared

**Le président :** Ce serait, semble-t-il, une des questions.

**La sénatrice Cools :** Oui, mais ils ne siègent pas au comité. Ce sont les membres officiels du comité qui se réunissent, et non les membres éventuels ou hypothétiques.

**Le président :** C'est vrai.

**La sénatrice Cools :** D'après ce que je peux voir sur la liste des membres du comité, il n'y a que deux membres qui manquent à l'appel : Mockler et...

**Le président :** Larry Campbell.

**La sénatrice Cools :** La grande majorité est ici. Donc, à moins que nous proposons que le comité cesse de se réunir ou qu'il abandonne carrément ses travaux, je ne vois pas d'autre solution que de procéder en bonne et due forme.

**Le président :** Merci.

**La sénatrice Marshall :** Je suis prête à voter « avec dissidence ».

**Le sénateur Harder :** Excellent.

**La sénatrice Marshall :** J'aimerais dire une chose. Le budget ne me plaît pas.

**Le président :** Un instant, s'il vous plaît. Écoutons la sénatrice Marshall.

**La sénatrice Marshall :** J'ai une observation à faire. Le budget s'intitule « Assurer la croissance de la classe moyenne ». Durant chaque séance, nous avons demandé à des témoins choisis de définir la classe moyenne puisque la mesure entière vise à assurer la croissance de cette classe. Personne ne peut nous donner une définition du terme « classe moyenne ». Au bout du compte, comment saurons-nous si le gouvernement a réellement assuré la croissance de la classe moyenne? La base même du budget est instable; c'est le moins qu'on puisse dire. Assurer la croissance de la classe moyenne — personne ne sait qui fait partie de la classe moyenne. Même le ministre et les représentants du ministère des Finances n'ont pas su nous donner de définition. Lisez les transcriptions. Personne ne sait qui fait partie de la classe moyenne. Dans ce cas, comment savoir si nous faisons croître la classe moyenne? Malgré toutes les initiatives prévues dans le budget, nous ne saurons jamais si nous avons assuré la croissance de la classe moyenne. Je suis donc prête à voter « avec dissidence ».

**Le président :** Merci.

**La sénatrice Eaton :** Je le suis aussi, mais la prochaine fois qu'il n'y aura pas assez de personnes pour appuyer la mesure, nous allons nous y opposer.

**Le président :** Ce que j'aimerais faire, si vous le permettez...

**La sénatrice Eaton :** Nous représentons l'opposition; nous ne sommes pas ici pour appuyer le gouvernement.

**Le président :** Ce que j'aimerais faire, si vous le permettez, c'est procéder à l'étude article par article. Ensuite, j'aimerais que nous examinions notre rapport, qui aborde un grand nombre de

up so we could table our report because I think it's an outstanding piece of work done by all of the people who have been here the majority of the time.

**Senator Marshall:** All the time.

**The Chair:** All the time.

Senator Harder, I need your help because you are the leader representing the government. Through your channels, perhaps you could get together with Senator Cowan and try to influence him to make sure that we get proper representation from Liberal non-affiliated people so we could get these people on the committee so we can work this committee properly.

**Senator Harder:** I would be happy to do so.

**Senator Eaton:** We asked him twice, senator. Just for your record, Senator Harder, we've asked him twice to send us independent Liberals to the committee since Larry Campbell resigned, and no one has come up.

**Senator Harder:** I will take this on board. This is the first time it has been brought to my attention.

**The Chair:** Right.

**Senator Harder:** Unfortunately Senator Cowan is not in town this week, but I will diligently pursue this with Senator Cowan and Senator Day, who is his successor, because I do think that we need to ensure that we have appropriate representation that reflects the representation in the Senate, as well as an appropriate understanding of how we work through committee consideration of bills going forward.

**The Chair:** We want to make sure, just so we all understand in the room here, that we want that in line for the start of the new session when we come back in the fall.

**Senator Harder:** In September, absolutely.

**The Chair:** I just want to count on your word because the people in this room — and Senator Cools is new. Senator Pratte — effectively with Senator Mitchell on a part-time basis — Senators Marshall, Ataullahjan, Eaton, Mockler and Andreychuk have really done the heavy lifting through this process. As we go through the bill clause by clause, I would like you to be in the room with us to understand the report that we will be tabling because I think it reflects the outstanding work that our senators have done.

Second, we're doing a study on infrastructure and we haven't started the study on the aging population, but these are two critical topics for the future of not only Canada but for the government in place at this particular time. We just want to make sure that we have the proper support from the internal workings of the government. We realize we're in a fluid situation. We realize things are changing, but it just builds animosity when we see things slipping through the cracks because we don't have the proper management support.

problèmes. Je voudrais que nous clarifiions notre rapport afin de pouvoir le déposer, car je suis d'avis qu'il s'agit d'un travail exemplaire accompli par toutes les personnes qui ont été ici la majorité du temps.

**La sénatrice Marshall :** Tout le temps.

**Le président :** Tout le temps.

Sénateur Harder, j'ai besoin de votre aide, vous qui êtes le leader représentant le gouvernement. Vous avez peut-être moyen d'user de votre influence auprès du sénateur Cowan pour faire en sorte que nous ayons une représentation adéquate des libéraux non affiliés parmi les membres du comité, afin que le comité fonctionne adéquatement.

**Le sénateur Harder :** Je serai ravi de le faire.

**La sénatrice Eaton :** Nous lui avons demandé à deux reprises, monsieur le sénateur. Juste pour que vous le sachiez, sénateur Harder, nous lui avons demandé deux fois d'envoyer des libéraux indépendants au comité depuis la démission de Larry Campbell, et personne n'est venu.

**Le sénateur Harder :** Je m'en occupe. C'est la première fois qu'on m'en parle.

**Le président :** D'accord.

**Le sénateur Harder :** Malheureusement, le sénateur Cowan n'est pas en ville cette semaine, mais je m'engage à faire un suivi auprès du sénateur Cowan et du sénateur Day, son successeur, car je crois que nous devons absolument avoir une représentation adéquate qui reflète la représentation au Sénat, ainsi qu'une bonne compréhension de la façon dont le comité examine les projets de loi.

**Le président :** Je tiens à préciser, afin que ce soit clair pour tout le monde, que nous voulons que la situation soit réglée d'ici le début de la nouvelle session, à notre retour à l'automne.

**Le sénateur Harder :** En septembre, absolument.

**Le président :** Je veux compter sur vous parce que les personnes présentes aujourd'hui — la sénatrice Cools est une nouvelle membre... Le sénateur Pratte — en réalité à temps partiel avec le sénateur Mitchell —, ainsi que les sénateurs Marshall, Ataullahjan, Eaton, Mockler et Andreychuk ont vraiment fait le gros du travail. J'aimerais que vous soyez présent pendant l'étude article par article afin que vous compreniez le rapport que nous allons déposer, car je crois qu'il reflète le travail remarquable que nos sénateurs ont accompli.

Aussi, nous menons une étude sur l'infrastructure et nous n'avons pas encore commencé l'étude sur le vieillissement démographique, mais il s'agit de deux sujets importants pour l'avenir non seulement du Canada, mais aussi du gouvernement actuel. Nous tenons simplement à nous assurer d'avoir le soutien adéquat de la part des rouages internes du gouvernement. Nous comprenons que la situation actuelle est fluide et qu'il y a des changements, mais lorsque des choses nous échappent en raison d'un manque de soutien de la part de la direction, cela ne fait que nourrir l'animosité.

It's not a criticism of you because I think you've done a pretty good job of trying to create some organization in a fluid situation, but the weakness comes from the other side.

**Senator Harder:** I hear you and I will do my utmost to respond.

**The Chair:** We thank Senator Marshall and Senator Eaton for assisting us.

**Senator Andreychuk:** You made some comments and I just want to put some things on the record.

I was added to the committee and I think that's the right process. When someone wants to go off a committee, they don't go off the committee until there is a replacement. At least that has been the rule historically, and the leadership has to manage that. So I've read through the material, and I think we have a Westminster model and we're the loyal opposition in that broader scheme. I think that Senator Eaton, Senator Marshall, yourself and others who have come into the committee have done their job. They've questioned and questioned and questioned.

But this is the conundrum of this new system, because this new system is who carries the bill throughout from the day it comes in? Senator Cools can give a much better speech on that than I can. That's the problem we have here. I'm confused between independent Liberals and the so-called independents and the government representatives. The thing is that we don't have rules. Someone says you can be independent, and so half of us are following the *Rules of the Senate* and the other half are developing rules for the Senate. I don't mind the development, but we stay on the rules we have until we get new ones.

I think it's an issue that Senator Harder had better take up with the government, not necessarily with Senator Cowan or Senator Day. I think it's government-created and it should be government-resolved to the best interests of governance for all of us.

I appreciate the strong sentiments of Senator Eaton and Senator Marshall, because they have done their homework and they're right. I don't agree with this budget either, probably as strongly as they do, but I understand that I have to balance it with the budget process, the historical way we work here. Therefore, the hue and cry will come through the observations and on the floor of the Senate.

**The Chair:** Which we will get into.

**Senator Andreychuk:** We had better know whether that tradition is going to continue. So Senator Harder has a task before him, and that's with the government.

**The Chair:** Absolutely.

**Senator Patterson:** I appreciate the opportunity to make some comments, because I'm just a substitute for Senator Neufeld. I would like to, as a full member today, make some comments.

**The Chair:** You'll be open to do that, sir.

Ce n'est pas une critique de votre travail, car je trouve que vous avez assez bien réussi à faire un peu d'organisation dans une situation fluide; la faiblesse vient de l'autre côté.

**Le sénateur Harder :** Je comprends et je vais faire tout mon possible pour redresser la situation.

**Le président :** Nous remercions les sénatrices Marshall et Eaton de leur aide.

**La sénatrice Andreychuk :** Vous avez fait des commentaires, et j'aimerais insérer quelques remarques dans le compte rendu.

J'ai été ajoutée au comité et je pense que c'est la bonne façon de procéder. Lorsqu'une personne veut quitter un comité, elle doit attendre d'être remplacée. Du moins, c'est la règle qui était suivie dans le passé, et la direction doit gérer tout cela. J'ai lu la documentation; je pense que nous suivons le modèle de Westminster et que nous représentons la loyale opposition dans ce cadre global. À mon avis, les sénatrices Eaton et Marshall, ainsi que d'autres personnes qui ont participé au comité et vous avez fait votre travail. Vous avez posé d'innombrables questions.

C'est le problème très épineux que le nouveau système pose : qui porte le projet de loi à partir du moment où nous le recevons? La sénatrice Cools peut faire un bien meilleur discours que moi à ce sujet. C'est le problème que nous affrontons. Je m'y perds entre les libéraux indépendants, les soi-disant indépendants et les représentants du gouvernement. Nous n'avons pas de règles. Quelqu'un dit qu'on peut être indépendant; la moitié d'entre nous suit donc le *Règlement du Sénat* pendant que l'autre moitié crée des règles pour le Sénat. Je ne m'oppose pas au changement, mais nous devons respecter les règles en vigueur jusqu'à ce que nous en ayons de nouvelles.

Je pense que le sénateur Harder doit s'adresser au gouvernement pour régler le problème, et pas nécessairement au sénateur Cowan ou au sénateur Day. C'est le gouvernement qui en est la cause; c'est donc lui qui doit le résoudre dans l'intérêt supérieur de la gouvernance et de nous tous.

Je comprends les sentiments forts des sénatrices Eaton et Marshall parce qu'elles ont fait leurs devoirs et elles ont raison. Moi aussi, je m'oppose au budget, probablement aussi fortement qu'elles, mais je comprends que je dois faire l'équilibre avec le processus budgétaire, la façon dont nous procédons traditionnellement. Les protestations ressortiront donc des observations et au Sénat.

**Le président :** Nous y viendrons.

**La sénatrice Andreychuk :** Nous devons savoir si cette tradition se poursuivra. Le sénateur Harder a donc une tâche à accomplir, avec le gouvernement.

**Le président :** Absolument.

**Le sénateur Patterson :** Je suis ravi d'avoir la possibilité de présenter quelques commentaires, car je ne fais que remplacer le sénateur Neufeld. En tant que membre de plein droit aujourd'hui, j'aimerais faire quelques observations.

**Le président :** Vous en avez le droit, monsieur.

**Senator Patterson:** Thank you.

I have some serious concerns about this budget. I think that we've started on a reckless trend to deficit financing that worries me philosophically. I will mention a few things I'm concerned about.

I think the small business tax reversal, which was not signalled in the election campaign, is a betrayal of the small business community, the engine of job creation in Canada, and is a big disappointment in the budget.

I think the reversal of the OAS changes made by the previous government is not logical, not based on evidence and will burden future generations with a staggering \$9 billion expense when it kicks in.

On the other hand, I do welcome the commitment to spending on infrastructure, though I'm genuinely concerned that those billions will get swallowed up in —

**The Chair:** Can I interject for one second to try to get us to move in a certain direction?

We have a sentiment in the room, obviously. There's a newness to some of our members. There's also the issue of how we're going to run this committee with a coordinated effort from the other members, from the non-affiliated Liberals and the non-affiliated "non-affiliateds," or whatever these folks would like to be called. We recognize there are some shortfalls about the budget, and that has been expressed by members. What I would ask is your indulgence.

If we can go through this particular issue on the clause-by-clause consideration, then I'd like to go through the actual work that we did.

The comments that you bring up, Senator Patterson, are very relevant, and I'd like to have a full discussion with the members in the room about the strengths and weaknesses of the budget.

Normally we would do all of these things before, if we had the time. It would be more effective to not do things at the last moment, but these are the cards that we've been dealt. I would ask for your indulgence.

Let's go through this, get it done, and then highlight the areas — I think you'll see in our report where we go over, substantially, a lot of the issues that you've just mentioned, Senator Patterson. I'd like to have a full discussion. Would that be okay in terms of the process?

I would again thank the members for demonstrating their maturity and flexibility. I know the frustration they feel because it is a frustration shared by all of us, but sometimes you have to go through a situation to get a better situation, and hopefully the better situation will evolve from what we've brought up today.

**Le sénateur Patterson :** Merci.

J'ai des préoccupations majeures concernant le budget. Je pense que nous avons amorcé une tendance dangereuse vers le financement déficitaire, ce qui m'inquiète sur le plan philosophique. Je vais mentionner quelques-unes de mes préoccupations.

À mon avis, l'annulation de la mesure touchant l'impôt des petites entreprises, qui n'a pas été mentionnée durant la campagne électorale, trahit le milieu des petites entreprises, le moteur de création d'emplois au Canada. C'est très décevant de trouver cela dans le budget.

D'après moi, l'annulation des modifications apportées à la SV par le gouvernement précédent n'est pas logique, elle n'est pas fondée sur des faits et elle placera un fardeau écrasant de 9 milliards de dollars sur les épaules des générations futures quand elle entrera en vigueur.

Toutefois, j'approuve l'engagement d'investir dans l'infrastructure, quoique je m'inquiète réellement que ces milliards de dollars soient engloutis par...

**Le président :** Puis-je intervenir un instant pour tenter de nous faire avancer dans une certaine direction?

C'est évident qu'un sentiment se dégage du comité. Certains de nos membres sont nouveaux. Il y a aussi la question de déterminer comment nous allons diriger le comité en coordonnant les efforts des autres membres, des libéraux non affiliés et des non affiliés « non affiliés », ou peu importe comment ces sénateurs veulent se faire appeler. Nous reconnaissons que le budget n'est pas parfait; les membres l'ont souligné. Ce que je vous demande, c'est de faire preuve d'indulgence.

Si nous pouvons procéder à l'étude article par article, nous pourrions ensuite examiner le travail que nous avons accompli.

Vos commentaires sont très pertinents, sénateur Patterson, et j'aimerais avoir une discussion complète avec les membres présents aujourd'hui au sujet des forces et des faiblesses du budget.

Normalement, nous ferions tout cela avant, si nous en avions le temps. Ce serait plus efficace de ne pas faire les choses à la dernière minute, mais c'est la situation dans laquelle nous nous trouvons. Je vous demande de faire preuve d'indulgence.

Faisons l'étude article par article, puis soulignons les points importants — je pense que vous verrez dans notre rapport, sénateur Patterson, que nous traitons, en grande partie, les préoccupations que vous venez de soulever. J'aimerais que nous ayons une discussion complète. Est-ce que cette façon de procéder conviendrait?

Je remercie encore une fois les membres de leur maturité et de leur souplesse. Je comprends la frustration qu'ils ressentent, car nous la ressentons tous, mais il faut parfois endurer une mauvaise situation pour arriver à une meilleure situation. Espérons que notre discussion d'aujourd'hui permettra d'améliorer la situation.

Could we go through this, please?

**Senator Eaton:** Yes, let's do clause by clause.

**The Chair:** Thank you.

Shall Part 1, which contains clauses 2 to 62, carry?

**Some Hon. Senators:** Agreed.

**Some Hon. Senators:** On division.

**The Chair:** Thank you.

Shall Part 2, which contains clauses 63 to 71, carry?

**Some Hon. Senators:** Agreed.

**Some Hon. Senators:** On division.

**The Chair:** On division, thank you.

Shall Part 3, which contains clauses 72 to 78, carry?

**Some Hon. Senators:** Agreed.

**Some Hon. Senators:** On division.

**The Chair:** Shall Part 4, Division 1, which contains clause 79, carry?

**Some Hon. Senators:** Agreed.

**Some Hon. Senators:** On division.

**The Chair:** Shall Part 4, Division 2, which contains clauses 80 to 116, carry?

**Some Hon. Senators:** Agreed.

**Some Hon. Senators:** On division.

**The Chair:** Shall Part 4, Division 3, which contains clauses 117 to 122, carry?

**Some Hon. Senators:** Agreed.

**Some Hon. Senators:** On division.

**The Chair:** Shall Part 4, Division 4, which contains clauses 123 to 125, carry?

**Some Hon. Senators:** Agreed.

**Some Hon. Senators:** On division.

**The Chair:** On division, thank you.

Shall Part 4, Division 5, which contains clauses 126 to 168, carry?

**Some Hon. Senators:** Agreed.

**Some Hon. Senators:** On division.

**The Chair:** Shall Part 4, Division 6, which contains clauses 169 to 179, carry?

**Some Hon. Senators:** Agreed.

**Some Hon. Senators:** On division.

**The Chair:** On division, thank you.

Pouvons-nous examiner le projet de loi, s'il vous plaît?

**La sénatrice Eaton :** Oui, faisons l'étude article par article.

**Le président :** Merci.

La partie 1, qui contient les articles 2 à 62, est-elle adoptée?

**Des voix :** D'accord.

**Des voix :** Avec dissidence.

**Le président :** Merci.

La partie 2, qui contient les articles 63 à 71, est-elle adoptée?

**Des voix :** D'accord.

**Des voix :** Avec dissidence.

**Le président :** Avec dissidence, merci.

La partie 3, qui contient les articles 72 à 78, est-elle adoptée?

**Des voix :** D'accord.

**Des voix :** Avec dissidence.

**Le président :** La partie 4, section 1, qui contient l'article 79, est-elle adoptée?

**Des voix :** D'accord.

**Des voix :** Avec dissidence.

**Le président :** La partie 4, section 2, qui contient les articles 80 à 116, est-elle adoptée?

**Des voix :** D'accord.

**Des voix :** Avec dissidence.

**Le président :** La partie 4, section 3, qui contient les articles 117 à 122, est-elle adoptée?

**Des voix :** D'accord.

**Des voix :** Avec dissidence.

**Le président :** La partie 4, section 4, qui contient les articles 123 à 125, est-elle adoptée?

**Des voix :** D'accord.

**Des voix :** Avec dissidence.

**Le président :** Avec dissidence, merci.

La partie 4, section 5, qui contient les articles 126 à 168, est-elle adoptée?

**Des voix :** D'accord.

**Des voix :** Avec dissidence.

**Le président :** La partie 4, section 6, qui contient les articles 169 à 179, est-elle adoptée?

**Des voix :** D'accord.

**Des voix :** Avec dissidence.

**Le président :** Avec dissidence, merci.

Shall Part 4, Division 7, which contains clause 180 to 181, carry?

**Some Hon. Senators:** Agreed.

**Some Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Shall Part 4, Division 8, which contains clauses 182 to 187, carry?

**Some Hon. Senators:** Agreed.

**Some Hon. Senators:** On division.

**The Chair:** Shall Part 4, Division 9, which contains clauses 188 to 191, carry?

**Some Hon. Senators:** Agreed.

**Some Hon. Senators:** On division.

**The Chair:** Shall Part 4, Division 10, which contains clauses 192 to 200, carry?

**Some Hon. Senators:** Agreed.

**Some Hon. Senators:** On division.

**The Chair:** Shall Part 4, Division 11, which contains clauses 201 to 206, carry?

**Hon. Senators:** Carried.

**The Chair:** Shall Part 4, Division 12, which contains clauses 207 to 231, carry?

**Some Hon. Senators:** Agreed.

**Some Hon. Senators:** On division.

**The Chair:** Shall Part 4, Division 13, which contains clause 232, carry?

**Some Hon. Senators:** Agreed.

**Some Hon. Senators:** On division.

**The Chair:** Shall Part 4, Division 14, which contains clauses 233 to 236, carry?

**Hon. Senators:** Carried.

**The Chair:** Shall Part 4, Division 15, which contains clauses 237 and 238, carry?

**Hon. Senators:** Carried.

**The Chair:** Thank you.

Shall schedule 1, page 178, carry?

**Hon. Senators:** Carried.

**The Chair:** Is that all right with everyone? Carried?

**Some Hon. Senators:** On division.

**The Chair:** On division.

Shall Schedule 2, page 179, carry?

**Some Hon. Senators:** Agreed.

La partie 4, section 7, qui contient les articles 180 à 181, est-elle adoptée?

**Des voix :** D'accord.

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** La partie 4, section 8, qui contient les articles 182 à 187, est-elle adoptée?

**Des voix :** D'accord.

**Des voix :** Avec dissidence.

**Le président :** La partie 4, section 9, qui contient les articles 188 à 191, est-elle adoptée?

**Des voix :** D'accord.

**Des voix :** Avec dissidence.

**Le président :** La partie 4, section 10, qui contient les articles 192 à 200, est-elle adoptée?

**Des voix :** D'accord.

**Des voix :** Avec dissidence.

**Le président :** La partie 4, section 11, qui contient les articles 201 à 206, est-elle adoptée?

**Des voix :** Oui.

**Le président :** La partie 4, section 12, qui contient les articles 207 à 231, est-elle adoptée?

**Des voix :** D'accord.

**Des voix :** Avec dissidence.

**Le président :** La partie 4, section 13, qui contient l'article 232, est-elle adoptée?

**Des voix :** D'accord.

**Des voix :** Avec dissidence.

**Le président :** La partie 4, section 14, qui contient les articles 233 à 236, est-elle adoptée?

**Des voix :** Oui.

**Le président :** La partie 4, section 15, qui contient les articles 237 et 238, est-elle adoptée?

**Des voix :** Oui.

**Le président :** Merci.

L'annexe 1, page 178, est-elle adoptée?

**Des voix :** Oui.

**Le président :** Est-ce que tout le monde est d'accord? L'annexe est adoptée?

**Des voix :** Avec dissidence.

**Le président :** Avec dissidence.

L'annexe 2, page 179, est-elle adoptée?

**Des voix :** D'accord.



**Some Hon. Senators:** On division.

**The Chair:** On division.

Shall clause 1, which contains the short title, carry?

**Some Hon. Senators:** Carried.

**Some Hon. Senators:** On division.

**The Chair:** On division.

Shall the title carry?

**Some Hon. Senators:** Agreed.

**Some Hon. Senators:** On division.

**The Chair:** Shall the bill carry?

**Some Hon. Senators:** Agreed.

**Hon. Senators:** On division.

**The Chair:** Does the committee wish to consider appending observations to the report? When I read that out, we will have, with your indulgence, the short and long version attached to the report. Agreed?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Is it agreed that I report this bill, with observations, to the Senate?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Does everyone have a copy of the draft bill on Bill C-15? Just so we understand the process, we are going to discuss appropriation bills 19 and 20 which covers report 5 and report 6.

We have drawn up the report which shall constitute report 7. This is the report that we will table tonight, with your indulgence.

On this particular report, we will have proposed observations for the two appropriation bills that we have coming up. I apologize for that procedural error on my part.

What I'd like to do, with your indulgence, is to go over the report that we've just created, which is the short and long version of the draft report on Bill C-15. This was reviewed last Friday afternoon.

**Senator Cools:** You're talking about C-19 and C-20.

**The Chair:** It is confusing to the extent we have a report on supplementary estimates and Main Estimates that we submitted. They were tabled and approved.

**Senator Cools:** They are not on the bill. They are on the mains, yes.

**The Chair:** Sorry, I apologize for my ignorance.

Would you like to go in camera to discuss the observations that you have?

**Senator Cools:** I don't feel a need to. If others do, they can say so.

**Des voix :** Avec dissidence.

**Le président :** Avec dissidence.

L'article 1, qui contient le titre abrégé, est-il adopté?

**Des voix :** Oui.

**Des voix :** Avec dissidence.

**Le président :** Avec dissidence.

Le titre est-il adopté?

**Des voix :** D'accord.

**Des voix :** Avec dissidence.

**Le président :** Le projet de loi est-il adopté?

**Des voix :** D'accord.

**Des voix :** Avec dissidence.

**Le président :** Le comité souhaite-t-il considérer la possibilité d'annexer des observations au rapport? Quand j'en ferai la lecture, si vous le permettez, nous joindrons la version courte et la version longue au rapport. D'accord?

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** Puis-je faire rapport du projet de loi, avec observations, au Sénat?

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** Est-ce que tout le monde a un exemplaire de l'ébauche du projet de loi C-15? Je précise, afin que ce soit clair pour tout le monde, que nous allons parler des projets de loi de crédits 19 et 20, traités dans les cinquième et sixième rapports.

Nous avons préparé ce qui sera le septième rapport. C'est le rapport que nous déposerons ce soir, si vous en êtes satisfaits.

Concernant ce rapport, nous aurons des propositions d'observations pour les deux projets de loi de crédits qui suivront. Pardonnez-moi, j'ai fait une erreur de procédure.

Ce que j'aimerais faire, si vous le permettez, c'est examiner le rapport que nous venons de créer, la version courte et la version longue de l'ébauche du rapport sur le projet de loi C-15. L'examen a été fait vendredi dernier.

**La sénatrice Cools :** Vous parlez de C-19 et de C-20.

**Le président :** Cela porte à confusion parce que nous avons présenté des rapports sur le Budget supplémentaire des dépenses et sur le Budget principal des dépenses. Ils ont été déposés et approuvés.

**La sénatrice Cools :** Ils ne concernent pas le projet de loi, ils concernent le Budget principal des dépenses, oui.

**Le président :** Pardonnez mon ignorance.

Souhaitez-vous poursuivre la séance à huis clos pour discuter de vos observations?

**La sénatrice Cools :** Je n'en ressens pas le besoin. Si d'autres le veulent, ils peuvent le dire.

**The Chair:** What would you suggest? Would you like to go in camera to discuss this?

**Senator Andreychuk:** I don't. This is the first time I've seen a short version and a long version, so obviously someone has put a lot of thinking into that. I'd like to know how we got the two.

**The Chair:** In recent reports we started to take a little different approach. In the fifth and sixth reports you'll see we have what they call observations or executive summaries. Those would form a short report because they have bullet points. Then we go on to the rest of the report, which is the complementary discussion supporting the bullet points.

**Senator Andreychuk:** Are you saying if we adopted the short version that would be the executive summary?

**The Chair:** Yes.

**Senator Andreychuk:** And if we adopt the long version, that's the traditional attachment of observations to a bill?

**The Chair:** Effectively, you're right. The short version is the bullet points.

**Senator Andreychuk:** That is the summary. That clarifies it.

**The Chair:** The other is the same but it's basically a long form.

**Senator Andreychuk:** It's the attached observations to the report that will form part of your report to the Senate?

**The Chair:** On Bill C-15.

**Senator Andreychuk:** On Bill C-15, yes. Well, that's what it says here.

**Senator Cools:** (Inaudible).

**The Chair:** You're absolutely right, Senator Cools, and thank you for that. As you can see, it has been a very interesting period.

Can we look at the short form of the draft report on Bill C-15?

**Senator Cools:** Do you think I could have a copy, chairman? I have a copy of the long version but not the short.

**The Chair:** Thank you. We're making copies, Senator Cools.

**Senator Cools:** Okay, thanks.

**The Chair:** If you are able to piggyback off Senator Mitchell, that would be great. We thank you for that.

Colleagues, let's take a look at the observations on the short form, if you wouldn't mind. I would like to go through these quickly, then I'd like to have your comments. That may tie in,

**Le président :** Que suggérez-vous? Voulez-vous tenir cette discussion à huis clos?

**La sénatrice Andreychuk :** Pas moi. C'est la première fois que je vois une version courte et une version longue. C'est évident qu'il y a eu une grande réflexion. J'aimerais savoir comment nous en sommes arrivés aux deux versions.

**Le président :** Nous avons commencé à utiliser une méthode un peu différente pour les derniers rapports. Vous verrez que les cinquième et sixième rapports contiennent ce qu'on appelle des observations ou un sommaire. Ces sections forment un rapport court parce qu'elles présentent les grandes lignes sous forme d'énoncés. Ensuite, le reste du rapport présente la discussion complémentaire à l'appui des énoncés.

**La sénatrice Andreychuk :** Cela veut-il dire que, si nous adoptons la version courte, cela deviendra le résumé?

**Le président :** Oui.

**La sénatrice Andreychuk :** Si nous adoptons la version longue, il s'agira des observations qui sont traditionnellement annexées à un projet de loi. Ai-je bien compris?

**Le président :** C'est exact. La version courte est une liste à puces.

**La sénatrice Andreychuk :** C'est le résumé. C'est clair.

**Le président :** L'autre version est la même chose, mais c'est en gros plus long.

**La sénatrice Andreychuk :** Ce sont les observations annexées au rapport que vous présenterez au Sénat, n'est-ce pas?

**Le président :** En ce qui concerne le projet de loi C-15.

**La sénatrice Andreychuk :** En ce qui concerne le projet de loi C-15, oui. Eh bien, c'est ce qui est écrit.

**La sénatrice Cools :** [inaudible]

**Le président :** Vous avez parfaitement raison, sénatrice Cools. Je vous en remercie. Comme vous êtes à même de le constater, nous avons eu une période très intéressante.

Pouvons-nous examiner la version courte du projet de rapport sur le projet de loi C-15?

**La sénatrice Cools :** Pourrais-je en avoir une copie, monsieur le président? J'ai une copie de la version longue, mais pas de la version courte.

**Le président :** Merci. Nous en faisons des copies, sénatrice Cools.

**La sénatrice Cools :** D'accord. Merci.

**Le président :** Si vous et le sénateur Mitchell pouviez utiliser la même copie, nous vous en serions reconnaissants. Merci.

Chers collègues, examinons les observations formulées dans la version courte, si vous le voulez bien. J'aimerais les passer en revue rapidement, puis j'aimerais entendre vos commentaires.

Senator Patterson, to some of the issues, and Senator Eaton, Senator Marshall, Senator Ataullahjan, any of our colleagues, please —

**Senator Eaton:** We approve them all. We wrote them.

**The Chair:** Absolutely. But I'd like to get your feedback because that gives an outlook in terms of how you look at the actual bill itself.

Sections 9, 26 and 34 of the bill propose maintaining the small business tax rate at 10.5 per cent rather than the gradual reduction of 0.5 per cent each year currently provided for in the law, which would drop the rate to 9 per cent by 2019. Your committee recognizes the immense contribution of small businesses to the Canadian economy and believes that the government must support their development to enable them to grow and create jobs. Your committee is concerned about the potential impacts of the proposed measure, which would take \$825 million in additional tax each year from the pockets of small businesses.

If you go forward into the long version, you will see feedback from our witnesses, such as:

The representative from the Canadian Federation of Independent Businesses (CFIB) is, for her part, against the proposed measure. She explained that 83 per cent of respondents to a survey of its members, who represent more than 109,000 small and medium-sized businesses across Canada and who collectively employ over 1.25 million Canadians, believe that the reduction of the small business tax is the measure that has most helped their businesses.

We had government come in and say to us that there is another side to the story, but many witnesses in their testimony have said that the small business tax reduction has been an important element in the success of small business.

The other thing that has come up is that the government made a commitment in its election campaign to continue the reduction, I believe, of the small business tax credit.

So there is some controversy around this particular clause.

**Senator Harder:** This was a subject of discussion in the Senate when Minister Morneau appeared in Question Period. It was a subject when he appeared before this committee. It was a subject in Question Period of honourable senators of me, and I think that this accurately reflects the committee's concerns.

The government has been answered by ministers and by myself and has formed a view that the anticipated reduction of the rate for this year is going forward, but there is a broader set of considerations with respect to SMEs that the government is putting forward in its budget. It's entirely appropriate and

Cela peut concerner certaines réserves que vous, sénateur Patterson, sénatrice Eaton, sénatrice Marshall, sénatrice Ataullahjan, ou vos collègues avez...

**La sénatrice Eaton :** Nous approuvons toutes les observations. Nous les avons rédigées.

**Le président :** Absolument. J'aimerais quand même vous entendre, parce que cela nous donne une idée de la manière dont vous avez examiné le projet de loi en tant que tel.

Les articles 9, 26 et 34 du projet de loi proposent de maintenir le taux d'imposition des petites entreprises à 10,5 % plutôt que la baisse annuelle et graduelle de 0,5 % actuellement prévue dans la législation qui doit amener ce taux à 9 % en 2019. Votre comité reconnaît l'immense apport des petites entreprises à l'économie canadienne et croit que le gouvernement doit favoriser leur développement afin de leur permettre de croître et de créer des emplois. Votre comité est préoccupé par les impacts que pourrait avoir la mesure proposée, qui prélèverait 825 millions de dollars d'impôt supplémentaire annuellement dans les coffres des petites entreprises.

Dans la version longue, nous avons inclus les commentaires de certains témoins, notamment :

La représentante de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) est, quant à elle, contre la mesure proposée. Elle a expliqué que 83 % des répondants à un sondage mené auprès de ses membres, qui représentent plus de 109 000 petites et moyennes entreprises de partout au Canada et qui emploient collectivement plus de 1,25 million de Canadiens, sont d'avis que la réduction du taux d'imposition des petites entreprises est la mesure qui a le plus aidé leurs entreprises.

Des représentants du gouvernement sont venus nous dire qu'il y a une autre facette, mais de nombreux témoins nous ont dit que la réduction du taux d'imposition des petites entreprises a été un élément important dans le succès des petites entreprises.

Un autre aspect a été soulevé. Le gouvernement s'était engagé au cours de la campagne électorale à continuer de réduire le taux d'imposition des petites entreprises.

Il y a donc une certaine controverse autour de ces dispositions.

**Le sénateur Harder :** Cette question a fait l'objet de discussions au Sénat lorsque le ministre Morneau était présent lors de la période des questions. Il en a également été question lorsqu'il a comparu devant notre comité. Il en a encore été question pendant la période des questions des honorables sénateurs à mon endroit, et je crois que cela reflète précisément les préoccupations du comité.

Le gouvernement a répondu aux préoccupations par l'entremise de ministres et par mon entremise et a dit qu'il ira de l'avant avec la réduction anticipée du taux pour l'exercice en cours, mais qu'il y a une vaste gamme d'éléments que le gouvernement propose dans le budget et dont il faut tenir compte

legitimate for the Senate to raise its concerns and continue to monitor this issue as we go forward. I have no problem with honourable senators forming a view on this subject.

**The Chair:** Are there any other comments on the small business issue?

**Senator Patterson:** Agreed.

**The Chair:** Is there anything else colleagues would like to discuss on the small business issue, which is point 1?

Point 2 concerns replacing the Canada Child Tax Benefit and Universal Child Care Benefit with the new Canada Child Benefit. The issue there, of course, was the Office of the Parliamentary Budget Officer said the proposed measure would cost \$3.8 billion more than the existing two benefits for a total of \$22 billion a year. And we put in our comment in point 2:

While your Committee supports the purpose of the Canada Child Benefit, it is nevertheless concerned about the high cost of this measure at a time when the government is forecasting an annual deficit of \$29.4 billion for the 2016-17 fiscal year.

Are there any comments on that particular observation?

**Senator Mitchell:** For the record, I want to say that no mention is made in this observation, of course, of the stimulative impact of this \$3.8 billion on the economy. This money, given that much of it will go to medium- to lower-income families — in fact, it doesn't go to upper-income families to the extent that it used to — will be spent. It won't be saved. It will be spent and put into the economy very directly.

While it will help the quality of life, standard of living and reduce poverty of families, it will also be extremely stimulative because it will go to those people with incomes where they need the money. They will spend the money in the economy, and that will have economic development and expansionary impacts at a time when we all know the economy is slow because oil prices are very low.

None of that is reflected here. I would like to say, for the record, that it should be reflected in this document. It shouldn't be taken in isolation or in the negative sense portrayed in this particular observation.

**The Chair:** The point that was raised, in fairness to show some balance, if you look on page 3:

en ce qui concerne les petites et moyennes entreprises. Le Sénat a parfaitement le droit de formuler des réserves à cet égard et de continuer de surveiller la situation à mesure qu'elle se dessine. Je n'ai aucun problème à ce que les honorables sénateurs expriment leur opinion à ce sujet.

**Le président :** Y a-t-il d'autres commentaires en ce qui concerne la question des petites entreprises?

**Le sénateur Patterson :** D'accord.

**Le président :** Chers collègues, aimeriez-vous discuter d'autres aspects relativement à la question des petites entreprises, soit le point 1?

Le point 2 vise à remplacer la Prestation fiscale canadienne pour enfants et la Prestation universelle pour la garde d'enfants par l'Allocation canadienne pour enfants. Évidemment, le problème à cet égard était que des représentants du Bureau du directeur parlementaire du budget ont affirmé que la mesure proposée coûterait 3,8 milliards de dollars de plus que les deux prestations actuelles, pour un total de 22 milliards de dollars annuellement. Voici le commentaire que nous avons formulé au point 2 :

Bien que votre comité soutienne les objectifs de l'Allocation canadienne pour enfants, il est toutefois préoccupé par le coût élevé de cette mesure à un moment où le gouvernement prévoit un déficit annuel de 29,4 milliards de dollars pour l'exercice financier 2016-2017.

Y a-t-il des commentaires concernant cette observation?

**Le sénateur Mitchell :** Je tiens à mentionner aux fins du compte rendu qu'il n'est évidemment pas fait mention dans l'observation de l'effet stimulant des 3,8 milliards de dollars sur l'économie. Étant donné qu'une grande partie de cet argent ira dans les poches des familles à revenu faible ou moyen — en fait, les familles à revenu élevé n'en profiteront pas autant qu'auparavant —, cet argent sera dépensé. Il ne sera pas économisé. Les familles dépenseront l'argent qui sera injecté directement dans l'économie.

D'un côté, cette somme aidera à améliorer la qualité de vie et le niveau de vie et à réduire la pauvreté des familles. De l'autre, elle stimulera extrêmement l'économie, parce qu'elle sera remise aux familles qui ont un revenu moindre et qui en ont besoin. Ces familles dépenseront l'argent dans l'économie, et cela aura des effets expansionnistes sur le développement économique à une époque où, comme nous le savons tous, l'économie a ralenti en raison de la grande faiblesse des cours du pétrole.

Rien de tout cela n'est mentionné ici. Aux fins du compte rendu, je tiens à dire qu'il devrait en être question dans le document. Cela ne doit pas être pris isolément ou présenté négativement comme c'est le cas dans l'observation.

**Le président :** Par souci d'équité, nous avons essayé d'établir un certain équilibre, et il y a une mention à la page 3 :

According to the Minister of Finance, 9 out of 10 families would receive more money under the proposed benefit than in the current system. According to him, eligible families would receive on an average \$2,300 more a year.

That's in the full report. All I'm trying to say is that the Minister of Finance has made a point about what the program will do.

I think anyone recognizes that, whether it's the old system or the new system, there is a benefit to families. The issue is whether the new system is better than the old system. I think it will be proven over time.

The challenge that we face as the committee is that there's an additional hole of \$3.8 billion that could be a deficit. That clouds the picture in terms of the deficit number, and that's why the committee as a group felt there was some sensitivity to the implementation of that. It is not that the whole program didn't make sense, Senator Mitchell. It's the cost of doing the program. Will the costs and benefits balance or will the costs outweigh the benefits? Will the benefit outweigh the cost? There are some issues here.

Senator Harder, did you have a point to raise?

**Senator Harder:** No, I just wanted to comment that the longer report does have the balance that you spoke of.

**The Chair:** Right.

Point 3: The tax credit for mineral exploration is a temporary measure that was instituted in 2000 to mitigate the impact of the global slowdown in exploration on mining communities across Canada. Section 35 of the bill would extend the tax credit for mining exploration for one year. The observations state:

Your Committee recognizes the important contribution of mining companies to the Canadian economy. However, in light of the testimony it heard, it believes it is time for the government to evaluate the results of the tax credit program for mining exploration to determine if it's still relevant in the current fiscal context.

Colleagues, this tax credit has been reviewed every year since 2000. In the past history of government, we saw the same thing occurring year after year. I think the feeling of the group was that yes, it's done at the last minute each year, but should it exist today in the context of where business is at?

**Senator Patterson:** Mr. Chair, I don't know if it's possible to make changes to these observations in light of the need to table it tonight, so I hesitate to make a critical comment. But you heard from a witness from the University of Calgary who questioned the return on flow-through shares. I don't believe you heard from the Prospectors & Developers Association of Canada or the Mining

Selon le ministre des Finances, neuf familles sur dix recevraient plus d'argent en vertu de l'allocation proposée que dans le système actuel. Selon lui, les familles bénéficiaires recevraient, en moyenne, 2 300 \$ de plus par année.

Cela se trouve dans la version longue. Tout ce que j'essaie de dire, c'est que le ministre des Finances a expliqué ce que le programme fera.

Que ce soit au sujet du précédent système ou du nouveau, je crois que le monde reconnaît que les familles en sortent gagnantes. La question est de déterminer si le nouveau système est mieux que l'ancien, et je crois que le temps nous le dira.

Le problème avec lequel est aux prises le comité, c'est que cela représente un autre trou budgétaire de 3,8 milliards de dollars qui pourrait être un déficit. Cela brouille les cartes en ce qui concerne le déficit, et voilà pourquoi le comité a collectivement senti que la mise en œuvre du nouveau système soulevait certaines préoccupations. Sénateur Mitchell, ce n'est pas l'ensemble du programme qui pose problème. C'est son coût. Les coûts et les avantages seront-ils équivalents ou les coûts l'emporteront-ils sur les avantages? Cet aspect soulève certaines questions.

Sénateur Harder, aimeriez-vous soulever un point?

**Le sénateur Harder :** Non. Je tenais seulement à mentionner que la version longue du rapport inclut l'équilibre dont vous avez parlé.

**Le président :** D'accord.

Nous sommes rendus au point 3. Le crédit d'impôt pour l'exploration minière a été introduit en 2000 à titre de mesure temporaire pour atténuer l'impact du ralentissement mondial de la prospection sur les communautés minières de partout au Canada. L'article 35 du projet de loi prolongerait d'un an le crédit d'impôt pour l'exploration minière. Voici l'observation du comité :

Votre comité reconnaît l'apport important des sociétés minières à l'économie canadienne. Toutefois, à la lumière des témoignages entendus, il croit qu'il est temps pour le gouvernement d'évaluer les résultats du programme de crédit d'impôt pour l'exploration minière, afin de vérifier s'il est toujours pertinent dans le contexte financier actuel.

Chers collègues, ce crédit d'impôt a été évalué chaque année depuis 2000. Par le passé, nous avons vu la même chose se produire année après année. Je crois que collectivement nous comprenions que c'était fait à la dernière minute chaque année, mais nous nous demandions si c'était encore pertinent compte tenu de la situation actuelle dans le milieu.

**Le sénateur Patterson :** Monsieur le président, je ne sais pas si c'est possible de modifier les observations, étant donné qu'il faut déposer le tout ce soir. J'hésite donc à formuler des critiques. Nous avons cependant entendu un témoin de l'Université de Calgary qui a remis en question le rendement des actions accréditées. Je ne crois pas que nous ayons entendu le

Association of Canada, who would have said that there is clear evidence that the mineral exploration tax credit leads to concrete economic dividends.

I would respectfully say that rather than a negative inference here, which comes from the phrase “However, in light of the testimony heard,” it would be better to say, “In the absence of evidence both ways, the committee believes it is time for the government to evaluate the results of the tax credit program.” Delete the phrase “However, in light of the testimony heard,” because that phrase suggests there is some doubt about the worth of the program. I believe you could have found evidence to the contrary if you heard from the mining industry. I’m suggesting a more balanced approach if possible.

**Senator Mitchell:** I would like to second Senator Patterson’s points. In fact, experience from my province shows that when the oil sands were given the status of mining companies in the late 1990s and could write off their costs in the way that mining companies did in an expedited manner, the oil sands significantly grew. There is all kinds of evidence that this kind of tax credit is very stimulative for the mining industry, including the oil sands. It has been instrumental in the development of the oil sands, which the previous government and this government and most Canadians understand has been extremely important to the growth in the Canadian economy since the late 1990s but even before that. So to blatantly suggest that the tax credit for mining exploration is not stimulative is, I think, very misleading and doesn’t do this committee’s observations justice.

**The Chair:** Any comments on that? Senator Cools?

**Senator Cools:** I have a very brief comment.

Your Committee recognizes the important contribution of mining companies to the Canadian economy. However, in light of the testimony heard, it believes it is time for the government to evaluate the results of the tax credit program for mining exploration . . . .

The paragraph should end there. You don’t recommend that anybody evaluate the particular determined result in advance. It is not proper. Let’s just say, “. . . for the government to evaluate the results of the tax credit program for mining exploration.” Leave it there.

**Senator Patterson:** Period.

témoignage de l’Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs et de l’Association minière du Canada, qui nous auraient dit que des données probantes montrent que le crédit d’impôt pour l’exploration minière engendre des retombées économiques réelles.

Je propose respectueusement de retirer la partie à connotation négative, soit « Toutefois, à la lumière des témoignages entendus, ». Il serait préférable de dire : « Faute de données probantes provenant des deux côtés, le comité croit qu’il est temps pour le gouvernement d’évaluer les résultats du programme de crédit d’impôt. » Je propose de retirer « Toutefois, à la lumière des témoignages entendus, », parce que cela laisse planer un doute quant à la pertinence du programme. Je crois que nous aurions entendu des avis contraires si nous avions invité des représentants de l’industrie minière. Si c’est possible, je propose d’adopter une approche plus équilibrée.

**Le sénateur Mitchell :** J’appuie les points que soulève le sénateur Patterson. En fait, l’expérience dans ma province montre que, lorsque les entreprises du secteur des sables bitumineux ont obtenu le statut de sociétés minières à la fin des années 1990 et ont pu profiter de l’amortissement accéléré au même titre que les sociétés minières, le secteur des sables bitumineux a connu un essor considérable. De nombreuses données probantes montrent qu’un tel crédit d’impôt contribue grandement à stimuler l’industrie minière, y compris le secteur des sables bitumineux. Cela a été essentiel au développement du secteur des sables bitumineux, et le précédent gouvernement, le gouvernement actuel et la majorité des Canadiens comprennent que cela a considérablement contribué à la croissance économique au Canada depuis la fin des années 1990 et même avant. Bref, à mon avis, cela induirait grandement les gens en erreur de carrément laisser entendre que le crédit d’impôt pour l’exploration minière ne stimule pas l’économie, et cela ne rendrait pas justice aux observations du comité.

**Le président :** Avez-vous des commentaires à ce sujet? Sénatrice Cools, avez-vous un commentaire?

**La sénatrice Cools :** Je serai très brève.

Votre comité reconnaît l’apport important des sociétés minières à l’économie canadienne. Toutefois, à la lumière des témoignages entendus, il croit qu’il est temps pour le gouvernement d’évaluer les résultats du programme de crédit d’impôt pour l’exploration minière...

Le paragraphe devrait s’arrêter là. Il n’est pas convenable de recommander à qui que ce soit d’évaluer un résultat déterminé à l’avance. Écrivons seulement : « [...] pour le gouvernement d’évaluer les résultats du programme de crédit d’impôt pour l’exploration minière. » N’allons pas plus loin.

**Le sénateur Patterson :** Point final.

**Senator Cools:** You can't ask them to determine a particular conclusion. That's so improper. Put a full stop at "exploration." Let the government make its evaluation and tell us the results.

**The Chair:** I think one of the reasons this text was created was that since 2000 this tool has been reviewed each year. I think part of the thought process was, well, if this is so good, why does it have to be reviewed each year? Why don't you, like some policies, have it as part of the ongoing policy direction within that particular department? There seems to be an inference that if it's reviewed each year, there's something about it that may not justify it to be a long-term solution.

**Senator Cools:** That's a different question, chairman.

**The Chair:** It is a different question.

**Senator Cools:** You're introducing a whole new point and a whole new question.

**The Chair:** Right, but you have to understand that in our discussions, we brought this point up amongst ourselves numerous times by saying, "Well, why is it being reviewed every year?"

I've got a suggestion if it would be okay with you. Why don't we just say, "However, it believes it's time for the government to evaluate the results of the tax credit program for mining exploration." That is in line with what you came up with, Senator Cools.

**Senator Cools:** Yes, I think so.

**The Chair:** Senator Mitchell, if we take out "in light of the testimony heard" —basically we want to see why this thing is reviewed each year.

**Senator Mitchell:** I agree.

**Senator Marshall:** Why would we take out that phrase? It is based on the testimony of witnesses. I do appreciate what Senator Patterson has said. I mean in the budget document itself this government now says it's going to pursue evidence-based decision making. I think what we have there is fine based on what the government now says it's going to do. We're not saying to cut it out. We're just saying based on the testimony that we heard, we think that they should evaluate the program and it's right in line with what the government says it's going to do anyway.

**Senator Cools:** Leave it there.

**Senator Patterson:** It's just that the testimony heard said that it's not a good tax credit. I respectfully suggest you could have had evidence from the Mining Association of Canada or PDAC showing how it does yield economic growth.

**La sénatrice Cools :** Nous ne pouvons pas demander au gouvernement d'arriver à une conclusion donnée. C'est très déplacé. Arrêtons le paragraphe après « exploration ». Laissons le gouvernement réaliser son évaluation et nous faire part de ses conclusions.

**Le président :** Je crois que nous avons notamment formulé cette observation, parce que cet outil est évalué chaque année depuis 2000. Je crois que cela découle de la réflexion suivante. Si c'est si bon, pourquoi faut-il l'évaluer chaque année? À l'instar d'autres politiques, pourquoi le gouvernement ne l'inclut-il pas dans l'orientation stratégique continue du ministère concerné? Comme c'est évalué chaque année, cela laisse sous-entendre qu'il y a peut-être une raison pour laquelle ce n'est pas une solution à long terme.

**La sénatrice Cools :** C'est une autre question, monsieur le président.

**Le président :** C'est une autre question.

**La sénatrice Cools :** Vous soulevez un tout autre point et une tout autre question.

**Le président :** D'accord. Vous devez par contre comprendre que dans nos discussions, nous avons soulevé ce point à de nombreuses reprises parce que nous cherchions à comprendre les raisons pour lesquelles cet outil était évalué chaque année.

J'aimerais vous proposer une solution, et vous me direz ce que vous en pensez. Je propose de tout simplement dire : « Toutefois, il croit qu'il est temps pour le gouvernement d'évaluer les résultats du programme de crédit d'impôt pour l'exploration minière. » Cela s'apparente à ce que vous aviez proposé, sénatrice Cools.

**La sénatrice Cools :** Oui. Je pense bien.

**Le président :** Sénateur Mitchell, si nous retirons « à la lumière des témoignages entendus »... Nous voulons en gros comprendre pourquoi cet outil est évalué chaque année.

**Le sénateur Mitchell :** Je suis d'accord.

**La sénatrice Marshall :** Pourquoi retirer cette partie? Cela se fonde sur les témoignages entendus. Je comprends ce qu'a dit le sénateur Patterson. Dans le document budgétaire, le gouvernement affirme maintenant qu'il misera sur la prise de décision fondée sur des données probantes. Je crois que l'observation formulée est adéquate en fonction de ce que le gouvernement dit qu'il fera maintenant. Nous ne proposons pas d'éliminer l'outil. Tout ce que nous disons, c'est qu'à la lumière des témoignages entendus nous pensons que le gouvernement devrait évaluer le programme, et cela correspond à ce que le gouvernement dit qu'il fera de toute manière.

**La sénatrice Cools :** Ne retirons pas cette partie.

**Le sénateur Patterson :** Le problème, c'est seulement que les témoignages entendus montrent que ce n'est pas un bon crédit d'impôt. Je mentionne respectueusement que le comité aurait pu entendre les témoignages de l'Association minière du Canada et

**Senator Marshall:** Even if we had those witnesses in and received two conflicting opinions, we would still say that based on the evidence we heard it's time to go back and evaluate the program because we can't get people to decide on whether it's a good thing.

I don't see anything wrong with what's there. We're just saying that we heard testimony that says it's kind of dubious, but we never swallowed that hook, line and sinker. We're just saying that it looks like that program may be doubtful, and the government is now saying it's going to make its decisions based on evidence, using expert advice, so now this is a good way to go.

**Senator Mitchell:** Two things: One would be a question and one would be a support point.

A witness told the committee "according to studies." It looks to me as if the witness is the author of "Rates of Return on Flow-Through Shares." Flow-through shares are very different from the write-off that a corporation itself gets. Flow-through shares are something an individual investor gets the write-off for, yet we're talking about a tax credit extension for mining exploration.

You're mixing apples and oranges. I'm not certain from that reference that that witness was talking about this at all. Flow-through shares are not the same, by any means, of a tax credit extension for mining exploration.

The second thing I'd like to emphasize is very positive. For the last decade or so there has been no recognition that tax credits to the mining industry or to any industry, tax credits therefore to the oil sands, were actually a subsidy — in fact, quite the opposite. The denial was that the oil companies, the oil sands, were not subsidized. I want to emphasize this, because it's very important, given where it's coming from. This line says that:

... these generous tax subsidies cost about half a billion dollars annually to the federal government and lead to inefficient investment.

These are generous tax subsidies to mining companies, including oil sands companies. That is a fundamentally different point of view than has been emphasized by the previous government over the last decade.

**Senator Andreychuk:** Committees generally stick to the evidence they have heard. I think to try to reopen the debate now and bring in extraneous — on Senator Patterson's point of view, take out "However, in light of the testimony," because it's

de l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs, qui lui auraient montré la manière dont ce crédit d'impôt favorise la croissance économique.

**La sénatrice Marshall :** Même si nous avons entendu ces témoins et que nous avons reçu deux opinions contraires, nous aurions quand même dit qu'à la lumière des témoignages entendus, il est temps d'évaluer le programme parce que les gens ne s'entendent pas, à savoir si c'est une bonne chose.

Je n'ai aucun problème avec l'observation formulée. Nous affirmons seulement que nous avons entendu des témoignages qui laissent entendre que c'est discutable, mais nous ne nous prononçons pas. Nous disons tout simplement qu'il semble que ce programme soit discutable, et le gouvernement dit maintenant qu'il fondera ses décisions sur des données probantes et des conseils d'experts. C'est donc maintenant une bonne chose à faire.

**Le sénateur Mitchell :** J'aimerais dire deux choses. J'ai une question et j'aimerais faire valoir un point à l'appui.

Un témoin a indiqué au comité « selon les études ». J'ai l'impression que le témoin est l'auteur du rapport de recherche *Rates of Return on Flow-Through Shares*. Les actions accréditives sont très différentes de l'amortissement dont jouit une société en tant que telle. Ce sont les investisseurs qui peuvent profiter d'une déduction relativement à l'achat d'actions accréditives. Or, il est question de la prolongation d'un crédit d'impôt pour l'exploration minière.

On confond deux choses différentes ici. Je ne pense pas que c'est de cela que le témoin parlait. Les actions accréditives et la prolongation du crédit d'impôt pour exploration minière ne sont aucunement la même chose.

Le deuxième point que je veux soulever est très positif. Au cours des 10 dernières années environ, on n'a pas reconnu que les crédits d'impôt accordés à l'industrie minière ou à toute autre industrie, soit les crédits d'impôt pour le secteur des sables bitumineux, étaient en fait une subvention — c'est tout le contraire. On niait que les pétrolières, les sociétés exploitant les sables bitumineux, étaient subventionnées. Je tiens à le souligner, car c'est très important, compte tenu de la source. Voici ce qui est écrit :

[...] ces subventions fiscales généreuses coûtent environ un demi-milliard de dollars annuellement au gouvernement fédéral et donnent lieu à des investissements inefficaces.

Ce sont des subventions fiscales généreuses accordées à des compagnies minières, dont des sociétés exploitant les sables bitumineux. Il s'agit d'un point de vue totalement différent de celui sur lequel l'ancien gouvernement a mis l'accent au cours de la dernière décennie.

**La sénatrice Andreychuk :** Les comités s'en tiennent généralement aux témoignages qu'ils ont entendus. Je crois qu'essayer de rouvrir le débat maintenant et d'intégrer... Comme le propose le sénateur Patterson, il faudrait supprimer



obviously “in light of.” Just say that the committee believes it is time and just leave it at that, and leave everything else there because it’s contextual to your committee.

**The Chair:** Right.

One of the things I want to make sure we emphasize is that we have created this report from the people in the room at the time, and now we have some new members. We have some people who are coming in, like you, Senator Patterson, which we appreciate; but we don’t want to be reincarnating this whole thing because we have been through this, and we want to move forward with what we have got.

The right thing to do, if it’s okay with everyone, is just say, “However, it believes it is time for the government to evaluate the results of the program.”

**Senator Patterson:** Agreed.

**Senator Andreychuk:** Just take out, “However, in light of the testimony,” because that’s redundant. Just say, “The committee believes,” and you have got everything you want after that.

**The Chair:** Take out “in light of the testimony heard,” and just put, “However, it believes . . . .”

**Senator Andreychuk:** No. The clerk has it, I believe. “The committee believes . . . .”

**Senator Cools:** I would like to raise an issue on the sentence before that, lines 92 to 94. It begins:

A witness told the committee that according to studies, the tax credit for mineral exploration had negative economic effects. According to him, these generous tax subsidies cost about half a billion dollars annually to the federal government and lead to inefficient investment.

I would suggest that one opinion can’t lead to such a major conclusion about the government or anybody. I would just leave it at “annually to the federal government.” Full stop. His one opinion that this is an inefficient investment shouldn’t carry —

**The Chair:** Senator Cools, this is the first meeting you have been at, and we appreciate you’re here —

**Senator Cools:** But I’ve been to thousands of these meetings before.

**Senator Eaton:** I know, but you weren’t here when we did this for hours.

**Senator Cools:** It doesn’t really matter. That is immaterial.

**The Chair:** If you want to make a change, then we will just put it to a —

« toutefois, à la lumière des témoignages », car de toute évidence, c’est à la lumière de cela, et simplement dire que « le comité croit qu’il est temps » et s’en tenir à cela, et laisser le reste, car cela se rapporte au comité.

**Le président :** D’accord.

L’une des choses que je veux m’assurer de rappeler, c’est que le rapport a été préparé par les sénateurs qui étaient membres du comité à l’époque, et que nous avons maintenant de nouveaux membres. Certains sénateurs se présentent aux réunions, comme vous, sénateur Patterson, et nous en sommes ravis. Or, nous ne voulons pas tout recommencer, car nous avons déjà discuté de tout cela, et nous voulons aller de l’avant avec ce que nous avons.

La bonne chose à faire, si tout le monde est d’accord, ce serait d’écrire « toutefois, il croit qu’il est temps pour le gouvernement d’évaluer les résultats du programme ».

**Le sénateur Patterson :** D’accord.

**La sénatrice Andreychuk :** Il s’agit de supprimer « toutefois, à la lumière des témoignages », car c’est redondant. Disons seulement « le comité croit » et l’on a tous les éléments voulus après.

**Le président :** Retirer « à la lumière des témoignages entendus » et conserver « toutefois, il croit »...

**La sénatrice Andreychuk :** Non. Je crois que la greffière l’a. « Le comité croit ».

**La sénatrice Cools :** J’aimerais soulever un point concernant la phrase précédente. Il s’agit des lignes 97 à 100.

Un témoin a indiqué au comité que, selon les études, le crédit d’impôt pour exploration minière engendrerait des retombées économiques négatives. Selon lui, ces subventions fiscales généreuses coûtent environ un demi-milliard de dollars annuellement au gouvernement fédéral et donnent lieu à des investissements inefficaces.

À mon avis, une opinion ne peut pas mener à une conclusion aussi importante sur le gouvernement ou sur qui que ce soit. Je mettrais simplement un point après « annuellement au gouvernement fédéral ». Son point de vue selon lequel cela donne lieu à des investissements inefficaces ne devrait pas...

**Le président :** Sénatrice Cools, c’est la première fois que vous participez à une réunion, et nous sommes ravis de votre présence...

**La sénatrice Cools :** J’ai pourtant participé à des milliers de réunions de ce genre auparavant.

**La sénatrice Eaton :** Je le sais, mais vous n’étiez pas là lorsque nous en avons longuement discuté.

**La sénatrice Cools :** Cela n’a pas vraiment d’importance.

**Le président :** Si vous souhaitez apporter une modification, alors nous allons simplement...

**Senator Cools:** I said just delete those few words. His conclusion is that it will lead to inefficient investment. There is nothing else that supports his one opinion. Why should the committee hinge itself to one lone opinion?

**Senator Eaton:** Perhaps we thought he was credible.

**Senator Cools:** Perhaps you didn't think at all.

**The Chair:** Senator Cools, please, let's avoid that type of attitude.

**Senator Cools:** It started over there, chairman, the beginning of it.

**The Chair:** Please.

**Senator Cools:** There is no need to say "please" to me.

**The Chair:** I'm just asking you, and everyone in the room, let's control ourselves. This is not the way we run our committee, and it's surely not the way we're going to run our committee moving forward.

**Senator Cools:** I'm not used to being called out like this across the floor in any committee.

**The Chair:** Senators Cools, please. Let's all of us settle down.

Let's go with the original change that we have, which says, "However, the committee believes . . ." We will take out ". . . in light of the testimony heard . . ." Correct?

There is a relationship, Senator Mitchell, between giving a company a tax benefit and the flow-through shares because you can't do one without the other. I've been an active participant on a losing note in many flow-through share schemes, which I don't do anymore in my mature years, but I can tell you that one thing is connected to the other. Because you couldn't have the flow-through shares unless the program was initiated with a corporation or corporations. So there is a link. I'm not going to get into a big debate.

**Senator Mitchell:** That's fine. I disagree. I won't argue.

**The Chair:** Point 4 reads:

According to the existing legislation, the refundable tax credit for a labour-sponsored venture capital corporation (LSVCC) is 5 per cent.

We recognize that the former government was phasing this out. The new government is reinstating it. Witnesses noted that:

**La sénatrice Cools :** J'ai dit qu'il ne s'agit que de supprimer ces quelques mots. Il en conclut que cela donne lieu à des investissements inefficaces. Aucun autre argument ne soutient son point de vue. Pourquoi le comité se base-t-il sur cette opinion?

**La sénatrice Eaton :** C'est peut-être que nous pensions que son témoignage était crédible.

**La sénatrice Cools :** C'est peut-être que vous n'avez pas pensé du tout.

**Le président :** Sénatrice Cools, s'il vous plaît, évitons d'adopter ce genre attitude.

**La sénatrice Cools :** Ce n'est pas moi qui ai commencé, monsieur le président.

**Le président :** S'il vous plaît.

**La sénatrice Cools :** Ce n'est pas nécessaire de me dire « s'il vous plaît ».

**Le président :** Je demande simplement à vous et à tout le monde ici présents de maîtriser vos émotions. Ce n'est pas de cette façon que le comité a fonctionné jusqu'à présent, et ce n'est certainement pas de cette façon que nous fonctionnerons pour la suite des choses.

**La sénatrice Cools :** Je ne suis pas habituée à ce qu'on m'interpelle de cette façon dans une réunion de comité.

**Le président :** S'il vous plaît, sénatrice Cools. Calmons-nous un peu.

Allons-y avec la modification d'origine : « toutefois, le comité croit ». Nous supprimerons « à la lumière des témoignages entendus ». Est-ce exact?

Sénéateur Mitchell, il y a un lien entre le fait de donner à une société un avantage fiscal et les actions accréditatives, car l'un ne peut se faire sans l'autre. J'ai moi-même participé activement à bon nombre de programmes concernant les actions accréditatives, ce que je ne fais plus maintenant parce que j'ai vieilli, mais je peux vous dire que les deux sont liés, parce qu'on ne peut pas avoir d'actions accréditatives à moins que le programme ait été lancé par une société ou des sociétés. Il y a donc un lien. Je ne lancerai pas un long débat.

**Le sénateur Mitchell :** C'est bien. Je ne suis pas d'accord avec vous, mais je n'insisterai pas.

**Le président :** Nous en sommes au quatrième point :

Selon la législation actuelle, le crédit d'impôt remboursable relatif à une société de capital de risque de travailleurs (SCRT) s'établit à 5 % en 2016.

L'ancien gouvernement était en train d'y mettre un terme progressivement. Le nouveau gouvernement est en train de le rétablir. Voici ce que des témoins ont indiqué :

. . . many independent studies have shown that by offering a tax credit for LSVCCs, the government is doing significant harm to the economy and has done so since the introduction of this measure in the early eighties.

So we recognize this is not one government. This is history.

One of the real issues the government will have to address moving forward is the venture capital and what we're going to do.

Anyway, let's move forward unless there are any other comments.

Point 5 deals with the Income Tax Act and the Canada Revenue Agency. The sharing of information was a topic written up in the press. The comment we made is:

Your committee believes that the Canada Revenue Agency and the Chief Actuary should develop a robust information sharing agreement that stipulates taxpayer information is only shared to the extent needed and includes strong privacy protection measures.

That is a topic I think hopefully we can all agree upon.

We had a higher amount of money asked for by StatsCan because this is the year of the long form census. Every five years, there is a significant blip in terms of the money required.

Point 6 is the StatsCan methodology change, and there are two issues. There is the StatsCan request to do a long-term summary of the census and the northern territories.

We had the Premier of the Northwest Territories on Skype with us the other day. I think you're all aware of the fact that with the change in methodology by StatsCan, the calculation was changed. The Northwest Territories had \$88 million less than they expected. The government came back and adjusted the numbers so that they had a higher number, which was restored to \$67 million. The point here is that the small provinces and territories need the money more urgently sometimes than the bigger territories. The committee asked the government to return to negotiations with the territories in order to reinstate the shortfall in territorial financing. We think that is something the government should take a serious look at.

Point 7 goes to the parliamentary authority to increase market borrowing. We recognize that in 2007 the former government instituted the ability to make executive decision without having to go to the Governor-in-Council. Senator Moore argued that point for probably five years. The new government has put in a combination of making sure you go to Parliament when making an extraordinary ask, and at the same time the extraordinary powers will still rest with the government in case

[...] beaucoup de recherches indépendantes ont démontré qu'en offrant un crédit d'impôt aux SCRT, le gouvernement nuit de façon significative à l'économie, et ce depuis l'introduction de cette mesure au début des années quatre-vingt.

Il ne s'agit donc pas d'un seul gouvernement

L'un des vrais problèmes que le gouvernement devra résoudre concerne le capital de risque et ce que nous ferons.

Quoi qu'il en soit, passons au point suivant si personne n'a d'observation à faire à ce sujet.

Le cinquième point porte sur la Loi de l'impôt sur le revenu et l'Agence de revenu du Canada. Les médias ont parlé de l'échange de renseignements. Je vais vous lire nos observations à ce sujet.

Votre comité croit que l'Agence du revenu du Canada et l'actuaire en chef devraient conclure une entente robuste sur l'échange de renseignements qui stipulera que les renseignements des contribuables ne doivent être communiqués que dans la mesure du nécessaire, et prévoira des mesures rigoureuses de protection de la confidentialité.

Il est à espérer que nous nous entendrons tous sur ce sujet.

Statistique Canada a demandé un montant plus élevé parce que c'est l'année du questionnaire détaillé de recensement. Tous les cinq ans, il y a une fluctuation importante en ce qui concerne les sommes nécessaires.

Le sixième point porte sur le changement de la méthodologie de Statistique Canada, et il y a deux questions. Il y a la demande de Statistique Canada visant à faire un résumé à long terme du recensement et il y a les territoires du Nord.

Le premier ministre des Territoires du Nord-Ouest a communiqué avec nous par Skype l'autre jour. Je crois que vous savez tous que le changement de méthodologie de Statistique Canada s'est traduit par le changement des calculs. Les Territoires du Nord-Ouest ont reçu 88 millions de dollars de moins que prévu. Le gouvernement a fait les ajustements de sorte qu'ils obtiennent un montant plus élevé, et 67 millions de dollars ont été versés aux territoires. Ce qu'il faut retenir ici, c'est que les territoires et provinces peu peuplés ont parfois besoin du financement de façon plus urgente que les autres. Le comité a demandé au gouvernement de reprendre les négociations avec les territoires afin de combler le manque à gagner du financement des territoires. Nous pensons que le gouvernement devrait examiner cela sérieusement.

Le septième point porte sur l'autorisation du Parlement pour l'augmentation des emprunts. En 2007, le gouvernement précédent a établi la capacité de prendre des décisions sans devoir passer par le gouverneur en conseil. Le sénateur Moore a remis cela en cause pendant probablement cinq ans, au moins. Le nouveau gouvernement a prévu des mesures visant à s'assurer qu'on passe par le Parlement lorsqu'il s'agit d'une tâche extraordinaire et qu'en même temps, les pouvoirs

of extraordinary circumstances. All we want to make sure is that there is a balance between both systems. If extraordinary powers are needed, fine. If extraordinary money is required, Parliament has to be recalled. We want to make sure there is a balance.

Point 8 is the issue of Old Age Security. We were told that 80,000 folks now fall into that 65 to 66 bracket. The government made the move to take care of the 80,000 to 100,000 seniors who would be impacted by working to the age of 67 because they would be losing income. This is why they rolled it back.

The experts we spoke with said that with living longer, tremendous stress will be put on the system by rolling it back, and we suggested the government take a look to make sure that they are making the right decision. We think they might want to look sometime at extending it back out to 67 because most major countries in the world are looking at having people work longer with the demographic age being extended.

Point 9, “Defining the Middle Class”: We have asked for definitions of the “middle class.” We have asked for some form of understanding what the middle class is. This really reflects on Bill C-2, which I brought up with Senator Harder in Question Period, but there is definitely an issue. If you’re going to tax the rich, you make sure that it goes to the people that you want, which is your \$45,000 to \$90,000 group. It should not be going to \$110,000, \$120,000, \$140,000, \$160,000 or \$180,000 when that was not the intent of what was asked. We’ll have a discussion on that when Bill C-2 comes out. But that is tied into the budget as we move forward.

We should define middle class Canadians are so that the budget measures have their intended effect. Simply said, if you’re going to give from the people earning \$200,000 to someone earning \$180,000, \$170,000, \$160,000, or \$150,000, it doesn’t make sense. Target the money where it should go.

Point 10: The bill was divided between the National Security and Defence Committee, the Banking Committee and the Social Affairs Committee to address particular issues. Those issues are on the last page. Lines 257 to 259 relate to the Defence Committee and the benefits for injured Canadian Forces members. You will see the following:

- the proposed changes to the Permanent Impairment Allowance and condition of “totally and permanently incapacitated” can be assessed only once the regulatory changes are known; and

extraordinaires relèvent du gouvernement dans des circonstances exceptionnelles. Nous voulons simplement nous assurer qu’il y a un équilibre entre les deux systèmes. Si des pouvoirs extraordinaires sont nécessaires, c’est bien. Si l’on demande de l’argent pour des situations extraordinaires, il faut rappeler le Parlement. Nous voulons nous assurer qu’il y a un équilibre.

Le huitième point porte sur la question de la sécurité de la vieillesse. On nous a dit que 80 000 personnes tombent dans la tranche d’âge de 65 ou 66 ans. Le gouvernement a pris des dispositions pour les 80 000 à 100 000 aînés pour lesquels travailler jusqu’à l’âge de 67 ans aurait des répercussions, car ils perdraient des revenus. Voilà pourquoi le gouvernement est revenu sur la décision prise à l’époque.

Les spécialistes avec lesquels nous avons discuté ont dit que puisque les gens vivent plus longtemps, il y aura des pressions considérables sur le système si l’on supprime la mesure, et nous avons proposé que le gouvernement examine la question pour s’assurer qu’il prend la bonne décision. Nous pensons qu’à un moment donné, il pourrait vouloir revenir sur sa décision et refaire passer de 65 à 67 ans l’âge d’admissibilité parce que la plupart des grands pays dans le monde envisagent de reporter l’âge de la retraite compte tenu du prolongement de l’espérance de vie.

Concernant le neuvième point, intitulé « La définition de la classe moyenne », nous avons posé des questions sur la définition de la classe moyenne. Nous avons demandé des explications pour comprendre ce qui constitue la classe moyenne. Cela concerne vraiment le projet de loi C-2, question que j’ai soulevée avec le sénateur Harder au cours de la période des questions, mais il y a assurément un problème. Si l’on impose les riches, on s’assure que l’argent va aux personnes voulues, le groupe dont le revenu se situe entre 45 000 \$ et 90 000 \$. Il ne devrait pas s’agir des gens qui gagnent 110 000 \$, 120 000 \$, 140 000 \$, 160 000 \$ ou 180 000 \$ si ce n’était pas l’objectif de la demande. Nous en discuterons lorsque nous étudierons le projet de loi C-2, mais c’est lié au budget.

Nous devrions définir la classe moyenne de sorte que les mesures budgétaires aient l’effet voulu. Autrement dit, si l’on retire aux gens qui gagnent 200 000 \$ des avantages pour les donner à ceux qui gagnent 180 000 \$, 170 000 \$, 160 000 \$ ou 150 000 \$, cela n’a aucun sens. Il faut que l’argent aille là où il devrait aller.

Concernant le dixième point, l’étude du projet de loi a été divisée entre le Comité de la sécurité nationale et de la défense, le Comité des banques et le Comité des affaires sociales pour que chacun se penche sur certaines questions. Elles figurent à la dernière page. Les lignes 285 à 287 concernent le Comité de la défense et les indemnités offertes aux membres des Forces canadiennes qui ont subi des blessures. Voici ce que l’on indique :

- les changements proposés à l’allocation pour déficience permanente et à la condition d’« incapacité totale et permanente » ne peuvent pas être évalués tant que les révisions de la réglementation ne sont pas connues;

- the increase in Earnings Loss Benefits from 75 per cent to 90 per cent is a step forward, but the increase would be minimal for veterans in the lower ranks.

Those are two of the controversial issues that came out of those particular reviews by the National Security and Defence Committee.

For the Banking, Trade and Commerce Committee, there are four points:

- extending the current statutory sunset date for the renewal of financial institutions' governing legislation by two years, which would provide more time to conduct a review of legislation;
- providing protection for provincially regulated cooperative credit societies that are in the process of becoming federal credit unions;
- creating a bail-in regime whereby the Canada Deposit Insurance Corporation would be able to convert debt into common shares of a domestic systemically important bank in the unlikely event of its failure; and
- amending the trade remedy procedures in the *North American Free Trade Agreement*.

Basically, that just says that in cases where small claims could be made, they should be reviewed anyway.

So those were the points from the Banking Committee. They had no problems with those particular issues.

For the Social Affairs Committee, there were two issues. There was insufficient clarity and transparency with respect to the criteria used to determine EI economic regions. This flows from some of the regions that weren't given the EI break when the disaster took place out in Western Canada with oil prices plunging and then followed up by the Fort McMurray fires. It states at line 280 that "small businesses may be negatively affected by the decrease in the waiting period for the payment of EI benefits."

A lot of content was discussed and reviewed and is put in our report. We would hope that in presenting this report that senators will take the time to go over at least the executive summary with the bullet points, and we would hopefully have a chance to influence the government to take a further look at the points that have been outlined.

Are there any other comments?

**Senator Patterson:** Mr. Chair, I'm very grateful that the committee paid such attention to the shortfalls in the territorial transfer and went out of its way to hear from territorial witnesses.

- la bonification de 75 à 90 % de l'allocation pour perte de revenus est un progrès, mais l'augmentation sera minime pour les anciens combattants qui appartenaient aux rangs militaires inférieurs.

Ce sont les deux questions controversées qui sont ressorties de l'examen du Comité de la sécurité nationale et de la défense.

Du côté du Comité des banques et du commerce, il y a quatre points :

- proroger de deux ans la date fixée par les dispositions de temporisation contenues dans les lois habilitantes des institutions financières, afin d'accorder un délai supplémentaire pour l'examen de ces lois;
- protéger les coopératives de crédits sous réglementation provinciale en voie de devenir des coopératives de crédit fédérales;
- créer un régime de recapitalisation interne qui permettrait à la Société d'assurance-dépôts du Canada, dans l'éventualité peu probable de la faillite d'une banque nationale d'importance systémique, de convertir la dette de cette banque en actions ordinaires;
- modifier la procédure sur les recours commerciaux de l'Accord de libre-échange nord-américain.

Pour l'essentiel, on indique simplement que dans les cas où de petites demandes pourraient être faites, elles devraient être examinées de toute façon.

C'étaient donc les points examinés par le Comité des banques. Ces questions ne lui posaient pas de problème particulier.

De son côté, le Comité des affaires sociales a soulevé deux choses. Il a déploré le manque de clarté et de transparence en ce qui concerne les critères utilisés pour déterminer les régions économiques de l'assurance-emploi. Cela découle du fait qu'une partie des régions n'ont pas obtenu d'exemption lorsque la catastrophe est survenue dans l'Ouest canadien : la chute des prix du pétrole et les incendies de Fort McMurray. À la ligne 311, le comité déplore « les répercussions négatives que pourrait avoir sur les petites entreprises la réduction du délai de carence qui précède le versement des prestations d'assurance-emploi. »

Une grande partie du contenu a fait l'objet de discussions et a été examinée et est intégrée dans notre rapport. Nous espérons que dans le cadre de la présentation de ce rapport, les sénateurs prendront le temps de lire au moins le résumé contenant les éléments énumérés par des points centrés. Nous espérons pouvoir inciter le gouvernement à examiner davantage les points qui ont été décrits.

Y a-t-il d'autres observations?

**Le sénateur Patterson :** Monsieur le président. Je suis vraiment ravi que le comité ait tenu compte du manque à gagner dans le transfert de fonds aux territoires et qu'il ait pris la peine d'entendre des témoins de territoires.

Just a small point, and I make this respectfully: The bullet on the territories, point 6 in the short form, describes them as “small jurisdictions.” Now I know the population is small — I will readily admit that — but they are the largest jurisdictions in Canada. So I wonder if the committee might consider describing them simply as “jurisdictions.” I would respectfully suggest saying, “As these jurisdictions rely heavily on federal transfers, your committee urges the federal government . . . .” That would also require a corresponding change to line 162 of the long form.

I am wondering about the reference to the \$88 million in that phrase.

**The Chair:** Slow down for a second, Senator Patterson.

At line 49 we would take out “small jurisdictions” and it would then read, “As these are jurisdictions that rely on federal transfers . . . .”

**Senator Patterson:** These jurisdictions rely heavily on federal transfers. I would say it's about 90 per cent in Nunavut. So, “As these jurisdictions rely heavily on federal transfers . . . .” Take out that they are small. Some people will be touchy about that.

If you could put in “annually” for the \$88 million, I think that would be helpful.

**The Chair:** Is that an accurate number when you say “annually”?

**Senator Patterson:** Yes.

**The Chair:** That's what the jurisdictions want; correct?

**Senator Patterson:** It was changed from \$88 million annually to \$67 million annually. I just wonder if “annually” would assist.

**The Chair:** It depends on the negotiation. I would like to leave that where it would be, Senator Patterson. I understand where you're going with it. Let's make sure this is a negotiation that takes place. Let's not preclude what the actual numbers are because it will be negotiated annually. Is that fair?

**Senator Patterson:** Thank you.

**The Chair:** If there are no other questions, is it agreed that I report this bill, with observations, to the Senate?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Thank you.

Is there anything else to do?

I thank you all. That was almost as invigorating as physical workout. Thank you very much.

(The committee adjourned.)

Il n'y a qu'un petit problème, que je soulève avec déférence. Au point 6, dans la version anglaise courte du projet de rapport, on décrit les territoires comme des « small jurisdictions », soit des petits territoires. Je sais que les territoires sont peu peuplés — je l'admets —, mais ils ont la plus grande superficie au pays. Je me demande donc si le comité pourrait supprimer « small » et les décrire simplement comme des « jurisdictions » et voici ce que je propose : « [a]s these jurisdictions rely heavily on federal transfers, your committee urges the federal government [...] » et il faudrait également apporter une modification à la ligne 179 du long document.

Je m'interroge sur le montant de 88 millions de dollars dans cette phrase.

**Le président :** Pas si vite, s'il vous plaît, sénateur Patterson.

À la ligne 49, il s'agirait de supprimer « small jurisdictions », ce qui donnerait « [a]s these are jurisdictions that rely on federal transfers [...] ».

**Le sénateur Patterson :** Ce serait plutôt « these jurisdictions rely heavily on federal transfers ». Je dirais qu'il s'agit d'environ 90 p. 100 au Nunavut, d'où l'idée que les territoires comptent beaucoup là-dessus. « As these jurisdictions rely heavily on federal transfers [...] ». Il faut retirer l'idée selon laquelle ils sont petits, donc supprimer « small ». Certaines personnes seront chatouilleuses là-dessus.

Si l'on précisait que c'est annuellement, pour ce qui est des 88 millions de dollars, je pense que ce serait utile.

**Le président :** Est-ce que cela correspond à l'information exacte si l'on fait cet ajout?

**Le sénateur Patterson :** Oui.

**Le président :** C'est ce que souhaitent les territoires; c'est cela?

**Le sénateur Patterson :** Cela a été changé : de 88 à 67 millions de dollars par année. Je me demande donc si cela serait utile.

**Le président :** Cela dépend des négociations. J'aimerais laisser les choses telles quelles, sénateur Patterson. Je comprends où vous voulez en venir. Assurons-nous qu'il s'agit d'une négociation. N'excluons rien quant aux chiffres, car cela fera l'objet de négociations tous les ans. Est-ce juste?

**Le sénateur Patterson :** Merci.

**Le président :** S'il n'y a pas d'autres questions, est-il convenu que je fasse rapport de ce projet de loi avec observations au Sénat?

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** Merci.

Nous reste-t-il quelque chose à faire?

Je vous remercie tous. Cet exercice a été presque aussi revigorant que de faire de l'exercice physique. Merci beaucoup.

(Le comité s'ajourne.)



